

Feuille de route
pour une

RELANCE ÉCONOMIQUE RÉSILIENTE ET DURABLE

2021-2022



Conseil du patronat du Québec

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	4
SOURCES DE RISQUES, PRIORITÉS ET BESOINS	6
Réussir la relance : les risques	6
Réussir la relance : des priorités et des enjeux à surveiller	10
Réussir la relance : les besoins selon différents horizons	11
D'abord : stabiliser et compléter les mesures particulières pour les secteurs les plus touchés	12
AXES D'INTERVENTION ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA RELANCE	13
Le capital humain actuel et futur	13
La capacité des entreprises à opérer, à investir, à être plus productives et à croître	17
Finances publiques et équilibres budgétaires	22
La santé	23
RÔLE STRATÉGIQUE ET MODERNISATION DE L'ÉTAT	25
TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS	28
CONCLUSION	30
ANNEXE	31

Les observations contenues dans ce document sont basées sur la situation en date du 13 avril 2021.

AVANT-PROPOS

Depuis plus de 50 ans maintenant, le CPQ fédère les employeurs et leurs associations sectorielles qui œuvrent dans tous les domaines d'activités, dans toutes les régions du Québec, et travaille activement afin que ceux-ci disposent des meilleures conditions possibles pour prospérer et faire prospérer le Québec.

Notre mission est d'intervenir auprès des pouvoirs publics, des agents de la vie économique et de l'opinion publique, afin de promouvoir un environnement d'affaires propice à un développement économique responsable, durable et inclusif.

C'est précisément le but de ce document, et rarement le contexte aura-t-il autant nécessité ces efforts de réflexion. Car la pandémie qui sévit depuis plus d'un an, au-delà de ses terribles impacts sociaux, a transformé le monde du travail. Elle a affecté des pans entiers de notre économie, en plus d'avoir profondément modifié notre appréciation des outils technologiques.

Ce contexte nouveau commande forcément un regard sans cesse renouvelé. Plus d'une année depuis la publication de notre première feuille de route, des constats doivent être ajustés et bonifiés, au gré des défis et opportunités qui se dessinent tous les jours.

Cette feuille de route est à la fois une analyse économique et un guide de travail destinés à tout intervenant soucieux de s'inscrire dans la relance économique. Les enjeux cruciaux que sont le capital humain, les investissements propres à innover, le rôle stratégique de l'État et la transition écologique sont autant de sujets qui doivent faire l'objet d'analyses et de recommandations.

Proactif depuis sa création, le CPQ l'a été encore davantage pendant la présente crise et entend bien intensifier son rôle au cours des mois et années à venir. Par la crédibilité et l'efficacité que l'on reconnaît à nos interventions, et par notre approche qui favorise un dialogue social constructif, à la croissance et aux succès de ses membres, nous aspirons à un Québec fort d'une prospérité économique enviable. C'est dans cette voie que s'inscrit cette feuille de route.

Bonne lecture.



Karl Blackburn

Président et chef de la direction
CPQ

INTRODUCTION

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 a bouleversé notre économie et notre société et a autant révélé nos fragilités que notre capacité à s'adapter. Par l'adoption de mesures sanitaires strictes et des restrictions inédites sur l'économie mondiale, cette crise a aussi accéléré certaines transformations, notamment sur le plan technologique et dans l'organisation du travail.

Mises à part les conséquences sanitaires, humaines et sociales, les conséquences économiques sont énormes. Selon les données du Fonds monétaire international (FMI), le PIB mondial devrait reculer de 3,3 % en 2020 pour repartir en 2021 avec une croissance prévue de 6 %. La contraction de l'activité économique mondiale en 2020 a été sans précédent dans sa rapidité et sa nature synchronisée. Au Canada, le PIB a diminué de 5,4 % en 2020 et devrait remonter de 5 % en 2021.¹ La baisse a été de 5,3 % au Québec et la remontée devrait se situer autour de 5 % en 2021.²

La pandémie a affecté de diverses manières les secteurs économiques, en particulier ceux pour lesquels la distanciation physique et diverses restrictions spécifiques ont été déterminantes sur leurs activités (fermeture de frontières, règles de quarantaine imposées par les gouvernements, etc.). Certains des effets de cette crise persisteront probablement à long terme, entre autres dans des secteurs tels que l'immobilier (commercial et résidentiel, en lien avec le lieu de travail), le tourisme et les voyages d'affaires.

À court terme, il va falloir garder le cap sur le renforcement de l'économie québécoise, tout en gérant les multiples risques collatéraux de la crise pandémique, notamment les risques sanitaires et sociaux.

Les gouvernements canadien et québécois ont été très réactifs depuis le début de la pandémie pour éviter les dégâts d'un effondrement socio-économique et mettre en place des mesures de soutien des revenus et des dispositifs favorables à une relance de l'activité, mesures qui ont été ajustées en cours de route³. C'est ce qui a permis la remontée des principaux indicateurs économiques après le choc du second trimestre de l'année 2020. Cette remontée encourageante est toutefois financée par d'importants endettements publics, ce qui est particulièrement vrai pour le gouvernement fédéral.

1 <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/01/26/2021-world-economic-outlook-update>; et <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210302/dq210302a-fra.htm?HPA=1&indid=3278-1&indgeo=0>

2 <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/produit-interieur-brut-reel-selon-les-depenses-donnees-desaisonnalisees-au-taux-annuel-dollars-enchaines-2012-quebec>. Selon Desjardins, Études économiques, mars 2021, la prévision de croissance pour 2021 est de 6 %, <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pft2103-f.pdf?resVer=1616159214000>. Selon les prévisions du ministère des Finances du Québec présentées dans le budget 2021-2022, le PIB du Québec devrait croître de 4,2 % en 2021, et 4 % en 2022. Le taux de croissance prévu par un ensemble de 11 institutions du secteur privé se situe à 5,1 % en moyenne pour 2021 et 3,8 % pour 2022. Il faut dire que, sans surprise, les prévisions pour 2021 peuvent varier plus que d'habitude et de mois en mois dépendamment entre autres de la progression de la campagne de vaccination.

3 Pour un résumé des différentes mesures gouvernementales mises en place, voir <https://www.cpq.qc.ca/fr/landing/covid-19/>

Il peut être intéressant de noter par ailleurs que le niveau d'épargne des ménages a augmenté en 2020 malgré la baisse du PIB, sous l'effet des mesures de soutien au revenu des individus et des dépenses réduites des ménages, ne serait-ce que pour les dépenses de loisirs et de divertissements, de voyages, ou encore de transport. Ainsi, une demande « latente » pourrait émerger et accélérer le redémarrage de l'économie si les bonnes conditions, notamment sanitaires, sont propices à la croissance de la consommation.

L'arrivée de vaccins a pu insuffler un certain optimisme sur les marchés financiers⁴. Toutefois, force est de constater que les campagnes de vaccination prennent du temps et que l'immunisation de la population se produira à divers moments dans les économies avancées en 2021 et plus tard ailleurs dans le monde. À cela s'ajoute l'incertitude créée par l'apparition de variantes virales et les perspectives, selon certains experts en santé publique, que le virus devienne endémique. Bref, il y a encore trop d'inconnus pour

pouvoir prédire maintenant à quoi ressemblera la maladie au bout du compte (incluant quelles seront les séquelles pour une partie des individus qui l'ont contractée) et donc ses impacts et ses coûts économiques et sociaux.

Les gouvernements et les organisations doivent ainsi planifier les prochains mois et années en admettant une présence prolongée du coronavirus. Dans ce contexte, le Conseil du patronat du Québec (CPQ), après avoir produit en avril 2020 sa *Feuille de route pour une relance économique sécuritaire et durable*⁵, dévoile une toute nouvelle *Feuille de route pour une relance économique résiliente et durable* visant à aider les décideurs publics et autres intervenants économiques dans leurs réflexions et prises de décision. Il importe de souligner ici l'agilité et la flexibilité dont ont fait preuve certains ministères durant la pandémie. Il faut garder ce style d'approche et ne pas retourner dans la lourdeur et la rigidité administratives.

Le gouvernement du Québec a déposé le 25 mars son budget 2021-2022. Ce budget a accordé de façon tout à fait pertinente une grande importance, bien sûr à la santé, mais aussi à l'éducation, à l'innovation et aux projets d'infrastructure. Des sommes ont été prévues notamment pour l'implantation d'internet haute vitesse en région, pour accélérer l'acquisition des nouvelles technologies et appuyer la transformation numérique de même que pour l'appui à des secteurs stratégiques, à l'appui à l'industrie touristique et culturelle. Il s'agit de bonnes nouvelles et de mesures qui vont dans la bonne direction. Beaucoup reste à faire toutefois, notamment pour répondre aux besoins criants en main-d'œuvre, dans l'ensemble des régions du Québec. Si les travailleurs ne sont pas au rendez-vous, plusieurs projets risquent de rester des intentions.

⁴ À titre d'exemple, les marchés boursiers ont accueilli avec enthousiasme l'annonce de Pfizer/BioNTech faite le 9 novembre au sujet d'un vaccin contre la COVID-19; le S&P 500 a bondi de plus de 1,2 % ce jour-là et l'indice MSCI Monde a atteint un nouveau sommet le lendemain. <https://www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/covid-19-vaccine-is-a-game-changer-for-economies-markets-and-investors/detail/>

⁵ https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille_de_route_pour_une_relance_economique2020.pdf

SOURCES DE RISQUES, PRIORITÉS ET BESOINS

Plusieurs risques pèsent sur la relance, notamment ceux liés à l'évolution sanitaire, au capital humain, ceux liés à une reprise en K et à une moindre ouverture sur les marchés internationaux. L'incertitude engendrée par ces risques est la pire situation pour amorcer une relance résiliente et durable.

Réussir la relance : les risques

I L'incertitude sanitaire

Malgré l'arrivée des vaccins et de possibles traitements, l'émergence de variantes virales, d'une contagiosité variable, et le temps que prendra l'immunisation de la population ne permettent pas actuellement une évaluation sérieuse du moment où la crise sanitaire prendra fin. Les capacités hospitalières restent à risque alors qu'une succession de vagues n'est pas exclue et que le maintien des mesures barrières pourrait être requis jusqu'en 2022. La réalité nous a démontré qu'un virus peut paralyser l'économie, alors il faut prévoir un moyen pour éviter que pareille paralysie survienne encore, car le risque d'un nouveau virus peut poindre à tout moment. Tout ceci impacte la productivité, les marges de manœuvre des entreprises et des gouvernements et le potentiel de l'économie québécoise. Une nouvelle paralysie de l'économie, reliée à notre manque de préparation, serait trop coûteuse.

Selon le Forum économique mondial, les pandémies représentent maintenant la menace dont l'impact sur l'économie mondiale est le plus important.⁶

Le dépistage et la vaccination conditionneront le rythme et la robustesse de la reprise économique, particulièrement dans certains domaines. On a constaté pendant le début de la crise le rôle essentiel des tests et des équipements de protection sur l'ouverture ou la fermeture d'activités. La relance est maintenant aussi liée à la campagne de vaccination et la capacité de mobiliser les ressources publiques et privées afin de protéger rapidement la population.

⁶ Voir par exemple, *The Global Risks Report 2021 16th Edition*, Forum économique mondial http://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2021.pdf
Très proches parmi les autres risques à haut impact figurent ceux reliés aux changements climatiques, ceux-ci représentent cependant le risque le plus important.



La relance est tributaire de la disponibilité élargie de vaccins, incluant les tests rapides, et leur utilisation optimale. Les ressources et l'expertise des entreprises privées devraient être mises à contribution afin d'accélérer le processus de vaccination et les procédures de dépistage.

Il est possible de maintenir une activité économique tout en respectant les règles sanitaires à condition de bien identifier les foyers d'éclosion, d'assurer le traçage des cas contacts, de cibler les actions qui limiteront la contagion et de bénéficier de directives sanitaires claires et cohérentes.

En parallèle, dans une perspective à plus long terme, le déploiement d'une chaîne d'approvisionnement local dans le domaine biomédical doit se poursuivre afin de gagner en autonomie, par le développement de capacités de production et la mise en place de réserves stratégiques.

II La rareté de la main-d'œuvre

Les enjeux de main-d'œuvre, déjà multiples avant la crise, demeurent une problématique entière qui s'est aggravée avec la pandémie. L'Institut du Québec chiffrait à près de 150 000 le nombre de postes vacants au 4^e trimestre de 2020, un niveau plus élevé qu'avant la pandémie.

Des données publiées en mars 2021 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) constatent qu'en 2020, la population québécoise n'a augmenté que de 19 300 personnes, comparativement à 110 000 en 2019.

C'est la baisse du nombre d'immigrants et de résidents non permanents qui explique l'essentiel de cette chute. Le Québec a accueilli 25 200 immigrants l'an dernier, comparativement à 40 600 l'année précédente. Le solde de résidents non permanents, qui dépassait 60 700 en 2019, est tombé à moins 9 000, un solde négatif puisqu'on trouve 9 000 résidents non permanents de moins à la fin de 2020 qu'au début de l'année.

De plus, à ces défis et à ceux d'adéquation des compétences avec les besoins et de la gestion des ressources humaines, la crise a ajouté d'autres enjeux notamment en lien avec la santé psychologique, l'absentéisme, l'organisation du travail, le télétravail, pour n'en nommer que quelques-uns.

La difficulté des entreprises à embaucher des travailleurs et trouver les différentes ressources nécessaires à leur modèle d'affaires risque d'être un frein à la reprise.

Un sondage effectué auprès des membres et du réseau du CPQ à travers le Québec, en avril 2021, a indiqué que 94 % des répondants sont aux prises avec un enjeu de recrutement de main-d'œuvre, les forçant à refuser des contrats et retarder – voire annuler – des investissements. La justesse avec laquelle les enjeux de main-d'œuvre vont être traités est donc cruciale pour réussir la relance et pour gagner en productivité et compétitivité.

VOIR LE SONDRAGE EN ANNEXE

III Chaînes de valeur et échanges commerciaux

La crise a mis en lumière la complexité des liens entre les économies et des chaînes de valeur mondiales. Entre les avantages du commerce international et les risques d'une trop grande interdépendance, il va falloir reconfigurer nos relations commerciales en plaçant le cursus de manière stratégique entre la diversification des fournisseurs et des clients, la compétitivité de la production nationale et le stockage.

Les comportements protectionnistes accentués avec la pandémie, en particulier aux États-Unis, restent une crainte à surveiller, alors que la nouvelle administration américaine envisage de durcir les dispositions *Buy American*.

Des tendances protectionnistes peuvent impliquer des ruptures additionnelles dans les chaînes de valeur, l'altération des gains économiques de la mondialisation et des accords commerciaux et la réduction, de manière générale, de la coopération internationale. Ces tendances impliquent aussi un repositionnement concurrentiel sur les marchés et dans certaines filières.⁷

La situation pandémique ne freinera pas la mondialisation et ne remet pas en cause les bénéfices du commerce international. Cependant, elle encourage un rapprochement régional des chaînes de valeur, en particulier dans les domaines du biomédical ou de l'agroalimentaire, mais aussi dans d'autres domaines. Le rapatriement de certaines chaînes d'approvisionnement ne s'apparente pas au protectionnisme, il permet de reconnaître les créneaux pour lesquels le rapprochement de la production est devenu économiquement efficient surtout lorsque l'on tient compte de l'utilisation des ressources et des émissions de GES à toutes les étapes de production et de distribution, ce qui est un net avantage pour le Québec.

Ces rapprochements doivent aussi être organisés en augmentant les échanges et les collaborations économiques entre le Québec et les autres provinces canadiennes, afin de sécuriser la production nationale. Cela implique la levée des divers obstacles au commerce interprovincial. Le défi sera en somme de retrouver un équilibre entre le besoin d'une certaine autonomie et le positionnement stratégique du Québec sur les marchés internationaux.

Finalement, les arrêts d'activités, les fermetures de frontières et les ruptures de certaines chaînes d'approvisionnement dues à la pandémie dans différents pays entraînent des coûts supplémentaires et des impacts globaux qu'il va falloir bien surveiller.

⁷ À titre d'illustration, McKinsey a calculé qu'entre le sixième et le quart des exportations mondiales pourraient ainsi être relocalisées, pour une valeur totale de 2900 à 4600 milliards de dollars américains. <https://www.ledevoir.com/economie/594669/analyse-les-chaines-d-approvisionnement-derailent>. Pour ce qui est du *Buy American*, selon l'analyse de l'organisme fédéral EDC, il est probable qu'un petit nombre seulement d'entreprises canadiennes en subissent les conséquences (moins de 3 000 contrats par année), mettant à risque une part modeste des échanges commerciaux du Canada (4 % des exportations canadiennes aux États-Unis) si aucune exception n'était accordée aux fournisseurs canadiens. Toutefois, il risque d'y avoir d'autres discussions et annonces législatives entourant l'achat américain au cours du mandat du président Biden.

IV Une reprise en K

La crise a bousculé des modèles d'affaires et des secteurs entiers. La reprise est qualifiée par des analystes de reprise en **K** avec des entreprises qui prospèrent et rebondissent et d'autres qui subissent une stagnation qui pourrait être fatale à leur survie selon les profils sectoriels, technologiques et régionaux.

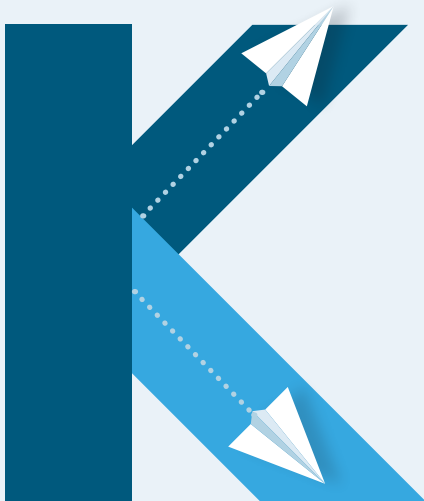
À côté des entreprises qui peuvent investir dans leur transformation et passer financièrement le cap de la crise, il y a un ensemble d'entreprises déjà fragilisées dont les plans de croissance sont reportés ou dont la pérennité est sujette à des facteurs hors de leur contrôle. Ainsi, bon nombre d'entreprises resteront concentrées sur le maintien de leur santé financière et même de leur survie tandis que d'autres investiront avec prudence tant que l'incertitude économique et sanitaire brouillera la rentabilité et la qualité des projets. D'autres, par ailleurs, se voient propulsées par de nouvelles opportunités.

La reprise en **K** a également des conséquences chez les individus. Une attention doit ainsi être portée à la situation des femmes, des jeunes et des personnes immigrantes qui ont été, à différents degrés, touchées plus durement par la pandémie.

La cohésion avec laquelle les secteurs d'activités et les régions vont s'ajuster aux nouvelles conditions économiques est déterminante pour la qualité de la reprise.

Les secteurs dont la reprise sera plus longue et difficile en raison de la nature de leurs activités (soit tourisme, culture, milieux récréatifs et sportifs, événementiel, tourisme d'affaires, secteurs aéronautique et du transport, commerce de détail, centres-villes) devront compter sur un appui financier et un accompagnement propices au maintien des actifs, des compétences et de l'expertise, le temps de renouer avec une certaine rentabilité.

Pour les secteurs stratégiques du Québec, ceux contribuant largement à l'emploi, à l'innovation, à l'investissement ou aux exportations, leur repositionnement au cours de la prochaine année conditionnera le dynamisme global de l'économie québécoise, car la concurrence sera forte. Réussir cette reprise relève d'un environnement d'affaires propice à faciliter la participation des entreprises au développement du capital humain, à la croissance des investissements et au renforcement de leur compétitivité.



Une reprise en forme de K illustre essentiellement une trajectoire divergente de reprise de différents pans de l'économie, où certaines parties, secteurs ou groupes, peuvent connaître une forte croissance tandis que d'autres continuent de baisser ou stagner. Cette reprise en K devrait être toutefois temporaire, avec des effets qui peuvent être permanents.

Réussir la relance : des priorités et des enjeux à surveiller

LES PRIORITÉS AUTOUR DESQUELLES DEVRAIT S'OPÉRER LA RELANCE SONT :

1

**Le capital humain ,
qui constitue le socle premier
de la performance économique et
des équilibres financiers et sociaux.**

**Sans travailleurs, autant
en qualité qu'en quantité suffisante,
il n'y a pas de relance.**

L'État a un rôle stratégique à jouer dans cette relance et celle-ci devrait participer à l'atteinte des objectifs environnementaux et sociaux du Québec. L'impact de la pandémie sur les jeunes *de la génération COVID* dont les parcours et repères ont été perturbés par la pandémie doit par ailleurs être bien surveillé. Finalement, il faut avoir l'œil attentif sur la soutenabilité des finances publiques notamment en lien avec les pressions sur le secteur de la santé et le défi du vieillissement démographique.

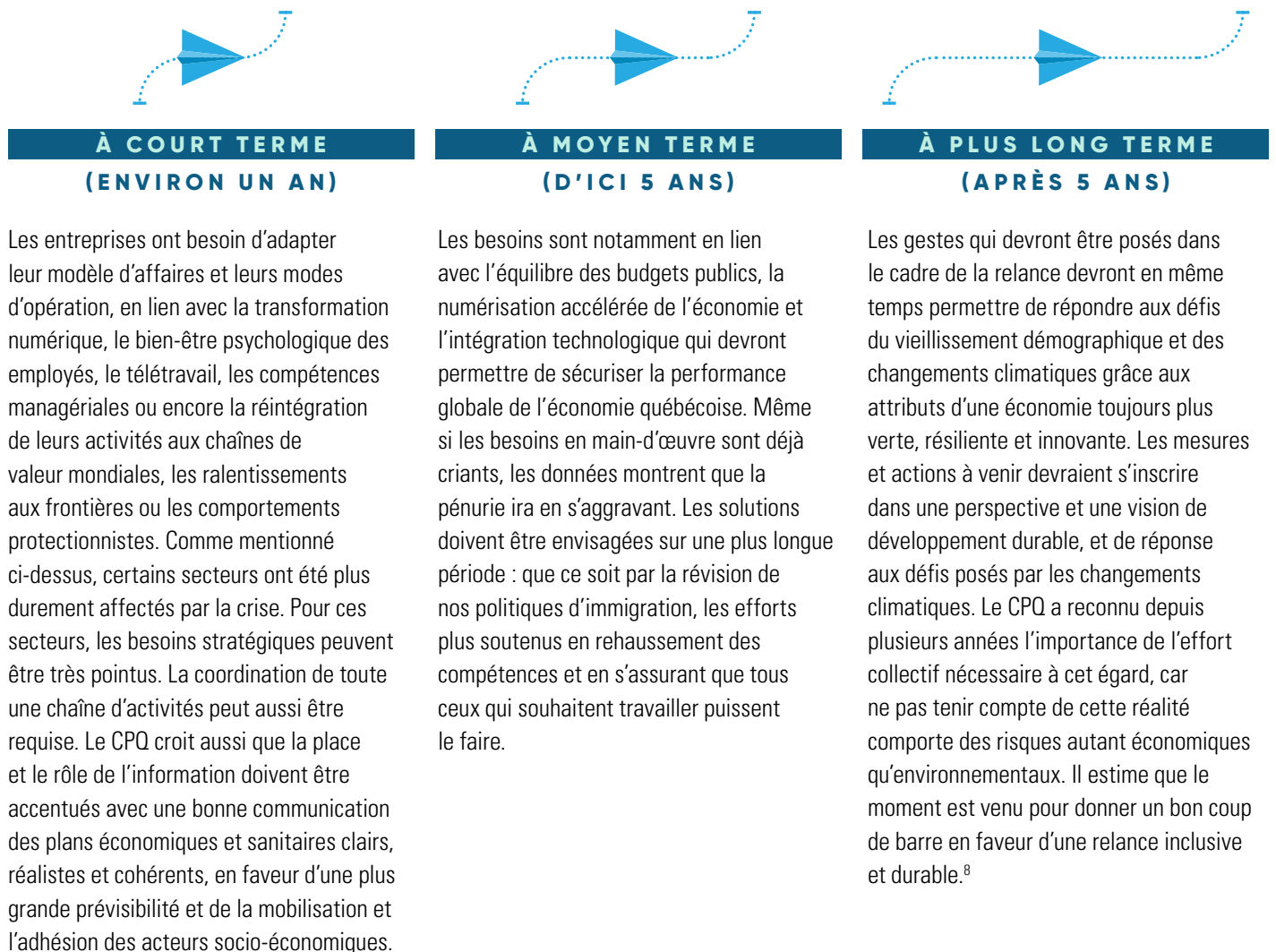
2

**La capacité des entreprises
à opérer, à investir
et à croître, l'accélération
du virage numérique et
de l'intégration technologique.**

Tout comme d'autres crises, cette pandémie offre des opportunités malgré les nombreux défis. Elle a accéléré certains changements, dont la transformation technologique et numérique, non seulement dans le secteur privé, mais également dans le secteur public (par exemple en santé avec la télémédecine). La relance doit donc être en phase avec cette transformation technologique et préserver l'agilité, la flexibilité et l'innovation qui ont été salutaires. La crise a également rappelé l'importance de développer une résilience pour mieux gérer les risques qui pourraient se manifester dans l'avenir, tels ceux de nature environnementale, sanitaire ou technologique.

Réussir la relance : les besoins selon différents horizons

Les perspectives ne font aucun doute sur la nécessité d'instaurer, dans l'immédiat, de nouvelles manières de gérer les risques à court, moyen et long terme, avec des actions judicieuses et des mesures assez flexibles pour soutenir les transformations nécessaires :



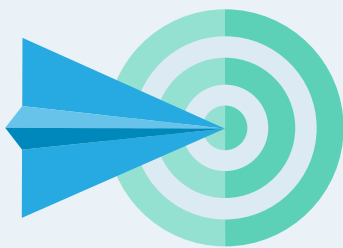
Il est à noter que l'appareil public fait et fera face aux mêmes enjeux que le secteur privé, notamment en termes de main-d'œuvre, de technologie et de besoins financiers.

⁸ En plus de ses interventions directes sur les différentes politiques et stratégies et sur différentes tribunes, le CPQ a contribué de différentes façons aux discussions relatives à cette question cruciale et a fait partie – et continue de le faire – de plusieurs initiatives avec d'autres acteurs sociaux et environnementaux : SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, le comité de suivi sur la Politique de mobilité durable (CSPMD), le G15+.

D'abord : stabiliser et compléter les mesures particulières pour les secteurs les plus touchés

À très court terme, il faut planifier la reprise des secteurs les plus touchés, dont l'arrêt ou le ralentissement des activités a été forcé et dont la reprise reste pleinement dépendante de la situation sanitaire (tourisme, culture, milieux récréatifs et sportifs, événementiel, restauration, hôtellerie, tourisme d'affaires, secteur aéronautique, transport, commerce de détail, centres-villes, etc.).

Après plus d'une année de pandémie, la disponibilité de liquidités reste un enjeu important pour un grand nombre d'entreprises. Les solutions financières doivent répondre aux réalités imposées par la crise. C'est d'ailleurs dans cette optique que le Conseil sur la stratégie industrielle mandaté par le gouvernement fédéral a proposé l'élaboration, en collaboration avec des institutions financières et des sociétés d'État à vocation financière, de mécanismes facilitant la restructuration et le refinancement d'entreprises normalement rentables, mais pénalisées par la crise sanitaire qui s'est prolongée.



Actions prioritaires pour les gouvernements

- Mettre en place un programme financier solide pour appuyer la relance des secteurs névralgiques de l'aéronautique et du voyage, tel qu'offert aux États-Unis et en Europe;
- Maintenir à court terme les aides directes sur les frais fixes et octroyer des fonds complémentaires;
- Augmenter le volet non remboursable des prêts pour les plus petites entreprises et pour les entreprises plus durement touchées par l'impact des mesures en place pour combattre la pandémie et repousser les échéanciers pour le remboursement;
- Surveiller la situation des centres-villes du Québec, particulièrement Montréal, pour préserver leur vitalité et leur contribution à la prospérité du Québec. Le rôle des centres-villes pourrait être appelé à changer avec l'émergence du télétravail entre autres, mais leur vitalité demeure cruciale. La consolidation des cœurs des villes et des villages permet entre autres une mobilité améliorée et une logistique qui peut être optimisée amenant des avantages économiques, des bénéfices sociaux et environnementaux ainsi qu'une meilleure qualité de vie des citoyens;
- Appuyer la transformation numérique des entreprises plus touchées et leur positionnement concurrentiel et stratégique, ce qui est aussi vrai pour l'ensemble des entreprises. Nous reviendrons plus loin sur ces aspects.

Le secteur aéronautique et aérien est un secteur névralgique porté par des centaines d'entreprises hautement spécialisées et possédant une vaste empreinte économique : le secteur aérospatial au Canada exporte 75 % de sa production, consacre plus de 20 % de ses activités à la recherche et au développement et emploie 215 000 personnes. Le secteur aérospatial au Québec a affiché en 2019 des ventes de 17,8 milliards de dollars et représente environ la moitié de l'activité de l'industrie aérospatiale canadienne. Ce secteur s'avère aussi un levier essentiel de développement économique avec des milliers de PME qui font partie de son écosystème. Le secteur du transport aérien pour sa part est pénalisé par un ensemble de problématiques structurelles, connues et discutées depuis longtemps, accentuées dans le contexte pandémique, et le rendant plus coûteux et moins compétitif, avec notamment les loyers payés aux aéroports et les autres taxes et charges. À titre d'illustration, il peut être noté que le PIB du secteur du transport aérien a diminué de 89 % entre février et septembre 2020.

AXES D'INTERVENTION

ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA RELANCE

I Le capital humain actuel et futur

ENJEUX

Les enjeux de la main-d'œuvre, déjà multiples avant la crise, demeurent une problématique entière. En fait, la disponibilité des travailleurs, l'adéquation des compétences et la gestion des ressources humaines représentent un défi de taille pour les entreprises québécoises. Alors que le taux de chômage est déjà passé sous un taux de 6 % en février 2021 dans certaines régions du Québec, qu'il y a près de 150 000 postes vacants au Québec en ce moment, plus qu'avant la pandémie, l'enjeu du capital humain est devenu fondamental, ainsi que la capacité des entreprises à disposer d'une main-d'œuvre répondant spécifiquement à leurs besoins.

La situation est actuellement exacerbée par les absences dues à la maladie des travailleurs, à la nécessité de prendre soin de proches ou d'être dans l'obligation de s'isoler conformément aux règles sanitaires.

Un sondage effectué auprès des membres et du réseau du CPQ à travers le Québec entre le 29 mars et le 5 avril 2021 a révélé l'ampleur de la pénurie de la main-d'œuvre. Près de 94 % des entreprises sondées ont indiqué être confrontées à un enjeu d'embauche de main-d'œuvre. Cette réalité est observée dans tous les secteurs d'activités, et frappe toutes les régions du Québec. Les conséquences sont multiples et néfastes.



Un répondant sur deux indique avoir été contraint de refuser des contrats à cause de la pénurie de travailleurs.

Les pressions liées au manque de travailleurs devraient aussi subsister au moins jusqu'en 2030, selon les prévisions démographiques, en raison du vieillissement particulièrement accentué au Québec par rapport au Canada (hors Atlantique).

La pandémie a apporté une importante fracture dans le marché de l'emploi où cohabitent un taux de chômage supérieur à ce que nous avons connu depuis 2016 et un nombre élevé de postes vacants. Ce phénomène se produit alors qu'en toile de fond il y a la nécessité de développer de nouvelles compétences dans un contexte d'une transformation numérique accélérée, et les difficultés actuelles de l'écosystème de formation à répondre à l'évolution des besoins de compétences des entreprises et à offrir des solutions de formation adaptées à leur réalité et à celle des travailleurs.

À cet effet, 43 % des répondants au sondage du CPQ sur la pénurie de main-d'œuvre ont précisé que les postes vacants dans leur organisation étaient autant de nature spécialisée que non spécialisée. Pratiquement le même nombre de répondants (42 %) ont indiqué que leur besoin était essentiellement en travailleurs qualifiés, alors que seuls 14 % ont des besoins pour des travailleurs qui ne sont pas spécialisés.

Les employeurs sont appelés plus que jamais à participer activement à la formation de leur main-d'œuvre. Ils doivent proposer aux établissements d'enseignement les moyens de répondre efficacement aux besoins de formation des entreprises pour que le développement de compétences, à la fois transversales et spécialisées, se traduise en gains de productivité et en création de richesse. La formation permet non seulement d'augmenter la productivité des employés, mais peut également contribuer à les attirer et les fidéliser. La transformation technologique offre par ailleurs de nouvelles opportunités pour les différents types de clientèles souhaitant accroître leurs connaissances et compétences.

La crise a également mis davantage en lumière d'importantes lacunes en matière de littératie, de numératie, et de compétences numériques alors que les changements technologiques commandaient déjà une action en ce sens. La transition écologique actuelle fait également appel à de nouvelles compétences et expertises et crée de nouveaux besoins.

L'Immigration – Le recours à l'immigration économique a été pénalisé alors qu'il constitue une solution importante pour les employeurs comme c'était déjà le cas avant la pandémie. Dans son sondage sur la pénurie de travailleurs, le CPQ apprenait d'ailleurs que parmi les solutions à privilégier, 43 % des répondants ont indiqué vouloir miser davantage sur l'immigration. Ce résultat se situe bien au-delà des autres options : soutenir davantage la formation en entreprise (30 %), miser sur la robotisation et l'automatisation (15 %) et offrir davantage de soutien pour les bassins non traditionnels -handicapés, judiciarisés, travailleurs d'expérience, etc. (12 %).

Le nombre total d'immigrants reçus au Québec s'est établi à 25 200 pour l'année 2020 alors que le Plan d'immigration du Québec visait entre 43 000 et 44 500 personnes. Ce chiffre devrait passer entre 44 500 et 47 500 en 2021. Le Canada pour sa part devrait recevoir 350 000 personnes en 2021 (le gouvernement fédéral prévoit même hausser ce nombre à 401 000 en 2021). La part du Québec se situerait autour de 12 à 13 %, le Québec est donc loin de recevoir l'équivalent de son poids démographique dans l'ensemble canadien.

Les jeunes – L'arrivée retardée sur le marché du travail de la cohorte d'étudiants du fait des conséquences de la pandémie peut accentuer les enjeux de pénurie de main-d'œuvre à court terme. De plus, des drapeaux rouges se lèvent au chapitre de la réussite scolaire et de risques accrus de décrochage à tous les niveaux. Pour plusieurs jeunes (par exemple les finissants de secondaire 5 de juin 2020), une cicatrice risque de persister avec des impacts économiques et sociaux.

Transformation des milieux de travail – La crise sanitaire a accéléré la mise en place du télétravail qui est devenu une véritable bouée de sauvetage permettant aux entreprises de maintenir une continuité des affaires, malgré la pandémie. Les employeurs se sont adaptés au mieux à ce nouveau mode d'organisation. Il semble qu'une forme hybride de travail (en présence et à distance) sera conservée après la pandémie pour les emplois de bureau, ce qui exigera l'énoncé de politiques internes et de règles diverses pour assurer l'efficacité globale des organisations. Cela exige aussi de bien cerner les différentes facettes de ces nouvelles réalités : mobilisation des équipes, productivité, conciliation travail-vie personnelle, santé et sécurité du travail (SST), aspects juridiques, sécurité numérique et équipements, coûts en loyers, aménagement des bureaux, réduction des déplacements, etc.

Le CPQ s'est penché rapidement sur cette question et a publié une plateforme dédiée à la question du télétravail⁹ qui apporte une perspective qui se veut le plus près possible d'une approche holistique, permettant de prendre en considération la majorité des aspects du travail à distance.

Compétences managériales – Les employeurs et les gestionnaires se trouvent face à un énorme enjeu de *gestion du changement*, que ce soit lorsque surviennent par exemple des investissements technologiques ou autres, auxquels s'ajoutent les questions liées à la santé psychologique, particulièrement révélées avec la pandémie (anxiété, isolement, etc.), la gestion du télétravail tel que mentionné plus tôt, etc. Dans ce contexte, les compétences et capacités managériales des entrepreneurs et des gestionnaires revêtent une grande importance. Le développement de ces compétences peut être ainsi déterminant pour la santé des entreprises, leur rentabilité et la croissance de leurs activités. Les multiples programmes de formation devraient comporter des initiatives pour la formation des gestionnaires et en gestion du changement.

9 <https://www.cpq.qc.ca/fr/publications/memoires-et-etudes/guide-pratique-pour-l-implantation-du-teletravail-en-entreprise/>

ACTIONS PRIORITAIRES

La réponse aux enjeux de capital humain requiert de travailler sur un ensemble de fronts, tant sur la qualité du capital humain que le nombre de travailleurs, tant sur la main-d'œuvre actuelle que future. Il s'agit ainsi notamment de :

1

Faire un état de situation de la réalité démographique du Québec, incluant l'apport de l'immigration temporaire et permanente et des étudiants étrangers. Il faudra un solide coup de barre afin de modifier les perspectives actuelles. De plus, un trop grand nombre de personnes ont de la difficulté à intégrer le marché du travail (personnes en situation de handicap, autochtones, immigrantes, ou encore les femmes qui n'ont pas accès à un service de garde) ou n'ont pas assez d'incitation pour continuer à travailler (travailleurs d'expérience). Il faudrait travailler à faciliter l'intégration de ces groupes dans les milieux du travail;

2

Renforcer davantage la formation en entreprise et la formation continue pour une meilleure adéquation aux besoins en plus des investissements dans le rehaussement des compétences, la requalification et dans le système d'éducation et la réussite des jeunes. Une attention particulière est à porter aux compétences numériques et managériales et aux champs scientifiques;

3

S'assurer que les programmes de soutien ou de remplacement de revenu (comme le régime d'assurance-emploi, la SST, etc.) aient un impact positif à plus long terme sur le marché du travail avec des coûts qui demeurent sous contrôle.



RENFORCER davantage la formation en entreprise des employés notamment pour le développement de compétences numériques et managériales;

ACCÉLÉRER la formation des chômeurs et des personnes sous-représentées sur le marché du travail qui ont besoin d'acquisition ou de rehaussement de compétences (incluant les compétences de base) ou de requalification;

S'ASSURER que la formation ne soit pas en conflit, mais complémentaire, avec les mesures de soutien au revenu pour que le plus grand nombre de personnes souhaite se former et valoriser de façon générale la formation auprès des Québécois;

FACILITER la venue des travailleurs étrangers temporaires (TET) qui peuvent répondre aux besoins des employeurs, quel que soit le niveau de qualification, en assouplissant les exigences administratives et en accélérant le traitement des demandes du programme des TET;

AUGMENTER l'immigration économique permanente avec une sélection répondant aux besoins du marché du travail, raccourcir les délais de traitement des demandes et miser sur l'attraction et la rétention des étudiants étrangers;

FACILITER l'intégration au marché du travail des immigrants nouvellement arrivés et des personnes éloignées du marché du travail (dont les personnes issues des nations autochtones, judiciairisées, ou en situation de handicap);

FACILITER la reconnaissance des acquis expérientiels et des compétences des individus, notamment des personnes immigrantes, et permettre une reconnaissance partielle des acquis pour l'autorisation d'une pratique restreinte;

CONTINUER d'encourager le prolongement de la vie active des travailleurs d'expérience notamment en proposant un allègement des charges sociales aux entreprises qui emploient ces travailleurs et en facilitant la mise à niveau des compétences;

ASSURER la disponibilité des services de garde dans toutes les régions pour que les femmes qui le désirent, notamment celles en situation de monoparentalité, puissent intégrer/réintégrer le marché du travail;

ACCENTUER auprès des jeunes et des chômeurs la promotion des domaines en demande, notamment les formations professionnelles et techniques, les domaines scientifiques et technologiques et les métiers de la construction, et dans ce dernier cas en faciliter l'accès; il faut par ailleurs s'assurer d'une bonne identification des métiers et professions en demande;

S'ASSURER QUE l'ensemble des dispositions du régime SST favorise un retour au travail prompt et durable, évite la chronicité et encourage et facilite l'assignation temporaire des travailleurs et travailleuses et la réadaptation dans des emplois considérés comme convenables. Pour y parvenir, la collaboration de tous est essentielle afin de faire preuve d'imagination et d'une volonté commune d'avoir la flexibilité requise pour travailler ensemble dans le sens d'une plus grande productivité;

AUGMENTER les dispositifs de dialogue et de collaboration entre les milieux de l'éducation et les entreprises afin d'engager une approche proactive et stratégique sur l'évolution des métiers et des compétences. Ceci permettra de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée, selon les spécificités de chaque région;

PORTER une attention particulière aux jeunes, surtout ceux dans des phases critiques de leur cheminement (par exemple les finissants de secondaire 5 de juin 2020); et consentir les efforts et investissements nécessaires pour leur réussite et leur épanouissement;

FAVORISER l'apport de toutes les parties, écoles publiques et privées, organismes communautaires, cégeps, universités pour répondre aux besoins selon les réalités démographiques des différentes régions et pour la réussite scolaire des jeunes; une attention particulière est à porter aux domaines des STEM tout en reconnaissant la pertinence de formations multidisciplinaires;

AMÉLIORER l'accessibilité des études postsecondaires dans toutes les régions et pour toutes les clientèles notamment celles sous-représentées (les jeunes venant de familles sans antécédents d'études universitaires, de familles à faible revenu, des communautés autochtones, les personnes en situation de handicap) et les adultes sur le marché du travail;

RENFORCER les services de formation continue des établissements d'enseignement supérieur et les programmes de courte durée qui peuvent permettre le rehaussement des compétences ou une requalification des travailleurs;

FAVORISER davantage l'embauche d'étudiants, notamment durant la période estivale, de stagiaires et l'apprentissage en milieu de travail (WIL), afin de permettre le développement de la relève et des compétences et la possibilité d'expérience de travail permettant notamment aux jeunes d'explorer des carrières qui pourraient les intéresser;

MODERNISER le régime d'assurance-emploi afin qu'il soit notamment rééquilibré en faveur de mesures actives, comme la formation et l'aide à l'emploi, pour un impact positif à plus long terme sur le marché du travail, que les coûts demeurent sous contrôle et que soit conservée la vocation première du régime.

II La capacité des entreprises à opérer, à investir, à être plus productives et à croître

Les entreprises doivent constamment s'adapter à leur environnement d'affaires et, malgré l'incertitude ambiante, investir dans leur agilité, leur compétitivité et leur croissance. C'est encore plus vrai dans le contexte de la pandémie. Les gains de productivité peuvent aussi passer par le développement du capital humain, la capacité à innover, la montée en gamme de produits, par une intégration généralisée des technologies ou encore par la restructuration des coûts. La relance requiert par ailleurs de conforter la confiance des entreprises.

Alors que la situation financière des entreprises est, dans un grand nombre de cas, fragilisée par la crise de nature inédite, il faut voir à la mise en place d'outils de financement innovants et de mesures favorables à l'amélioration de l'environnement d'affaires et la capacité des grandes entreprises tout comme des PME de participer à la relance.



a) Favoriser l'investissement privé, la compétitivité et la croissance des entreprises

ENJEUX

Il n'y a pas de relance sans investissement privé. Cette crise exceptionnelle nous a rappelé l'importance d'un rôle plus stratégique de l'État, des partenariats renforcés et des outils de financement adaptés, complémentaires et innovants. **La relance requiert aussi un environnement d'affaires, fiscal et réglementaire, favorisant la prise de risque, l'innovation et l'investissement des entreprises.**

De plus, un facteur indispensable est la disponibilité du capital humain. À cet effet, le sondage du CPQ sur la pénurie de travailleurs, auprès de ses membres et de son réseau en avril 2021, a indiqué que 40 % des répondants ont retardé des investissements en raison du manque de main-d'œuvre.

Dans ce contexte, où s'additionnent d'importantes mutations en cours et à venir, des instabilités induites notamment par un protectionnisme accru et une économie de plus en plus numérique, le CPQ reconnaît à la fois l'importance de l'entrepreneuriat favorable à la mutation et à la prospérité de l'économie et celle d'une présence forte de grandes entreprises pour renforcer les assises de l'économie nationale.

La contribution de ces dernières à la compétitivité de l'économie, au dynamisme de milliers de PME, à la prospérité et à la qualité de vie des citoyens est plus essentielle que jamais. Ceci est vrai dans différents secteurs comme l'aluminium, l'acier, la forêt, l'énergie, l'électrification et l'aérospatiale, les entreprises œuvrant dans les savoirs transversaux des domaines scientifiques et du biomédical, des nouvelles technologies et des technologies environnementales, l'agriculture et l'agroalimentaire.

De plus, le Québec étant une petite économie ouverte, sa croissance économique et celle de ses entreprises dépendent largement de leur capacité à exporter. Si un grand nombre d'entreprises le fait déjà (près d'une entreprise sur quatre exporte déjà), d'autres ont intérêt à davantage le faire, et ce, tant sur le marché international que national, canadien. Il est ainsi primordial d'assurer la compétitivité de nos exportations et un accompagnement des entreprises désireuses d'exporter.

ACTIONS PRIORITAIRES

RASSURER les entreprises sur l'engagement de l'État à garder le cap sur la compétitivité fiscale des entreprises, ainsi que sur la stabilité et la prévisibilité des crédits d'impôt, pour favoriser l'investissement, les exportations, la compétitivité et la croissance des entreprises au Québec;

AUGMENTER l'accès à du capital patient en faveur de l'innovation dans les secteurs stratégiques afin de permettre aux entreprises qui ont un modèle opérationnel viable à long terme (mais qui éprouvent des difficultés temporaires d'accès au capital) de surmonter cette période, et ce particulièrement dans les petites collectivités où les répercussions peuvent être disproportionnées;

FACILITER l'accès aux divers produits de financement d'entreprise : crédit à très faible taux d'intérêt, les garanties de prêt notamment pour les dépenses en capital, les investissements en technologies (outils et équipements incluant le numérique, robotisation, etc.) et pour faciliter les exportations, et ce notamment par l'entremise de IQ, la BDC et EDC;

S'ASSURER que les critères d'octroi de financement soient plus flexibles et plus stratégiques, avec un minimum de bureaucratie et de délais. De plus, les règles doivent être adaptées à la nature des outils financiers. Par exemple, la clause du cumul des aides financières publiques, telle que suivie présentement par le gouvernement québécois, limite la capacité de BDC – qui doit être comprise comme une banque – d'investir pleinement au Québec;

ENVISAGER des mesures visant à dynamiser l'écosystème du financement public, pour les entreprises québécoises déjà cotées en bourse et pour faciliter l'inscription en bourse (offrir par exemple un crédit d'impôt non remboursable pour investisseur, une forme renouvelée de régime d'épargne-action, un nouveau RÉA);¹⁰

DÉVELOPPER des processus d'appariement du capital investi par l'État au capital investi par des investisseurs privés afin de créer un effet de levier pour attirer des capitaux privés, par exemple pour les investissements en économie verte;

METTRE en place les bonnes conditions (mesures fiscales, mentorat, plan de transition) pour le repreneuriat des entreprises dont le dirigeant approche la retraite. En particulier, s'assurer que le transfert d'entreprise à un membre de la famille ne soit pas désavantageux d'un point de vue fiscal comparativement au transfert à une personne non liée;

REVOIR les restrictions à la déduction pour petites entreprises (DPE) pour que les entreprises du secteur de la construction et des services puissent être assujetties au taux d'imposition le plus bas, comme les secteurs manufacturier et primaire;

LIMITER les frais jugés trop élevés sur les cartes de crédit qui grugent la marge d'un grand nombre d'entreprises notamment dans le cadre du virage numérique et l'utilisation accrue de ce mode de paiement (c'est notamment le cas dans le commerce de détail où les marges bénéficiaires sont particulièrement faibles, mais aussi dans plusieurs autres secteurs comme le secteur touristique, la restauration, etc.). Cette mesure permet d'améliorer la marge de ces entreprises sans coût pour le gouvernement;

RENFORCER le soutien aux médias québécois dans les différentes communautés et régions, au regard des réalités concurrentielles liées à l'ère du numérique. Ce soutien doit inclure les médias non écrits.



¹⁰ L'appel public à l'épargne est une source importante de croissance des entreprises et le Québec compte relativement peu de grandes entreprises publiques. Le régime d'épargne-action a favorisé par le passé l'entrée en bourse de plusieurs PME et permis l'émergence de plusieurs fleurons du Québec. Même si les conditions d'affaires aujourd'hui sont différentes de celles des années 80, le contexte actuel de bas taux d'intérêt peut être particulièrement propice.

b) L'innovation et l'intégration technologique pour une économie plus productive

ENJEUX

L'essor des technologies numériques au cours des deux dernières décennies, en accélérant la circulation de l'information et la diffusion du savoir, a multiplié les canaux de l'innovation, qui se trouve être de plus en plus incrémentale, basée sur les principes de collaboration, et plus directement inspirée des besoins des marchés et des communautés.

Depuis, l'automatisation, la robotisation et l'intelligence artificielle sont devenues essentielles pour pouvoir participer au jeu de la nouvelle économie. C'est une exigence provenant autant de la demande que de la concurrence mondiale.

Cependant, au Canada et au Québec, il est reconnu un relatif retard par rapport aux autres économies développées en investissement en technologie et en productivité¹¹. À titre indicatif, et pour l'année 2019, le nombre de robots industriels s'élevait à 346 pour 10 000 employés en Allemagne, à 228 aux États-Unis et à 165 au Canada, derrière la France qui en comptait 177¹². Pour ce qui est des TIC, avec des investissements de 2,16 % du PIB, le Canada se classe en 12^e position sur un ensemble de 15 pays. Le Québec de son côté investit 2,04 % de son PIB comparativement à 2,39 % en Ontario, 3,4 % au Japon et en Suède¹³.

L'outil numérique s'est révélé comme un instrument de résilience économique et sociale important depuis le début de la crise. Investir davantage pour l'automatisation et la robotisation est devenue plus que jamais une nécessité pour les entreprises et les organisations.

Les nouvelles technologies numériques permettent notamment de rentabiliser la mise en marché de nouveaux produits, profiter des gains de productivité de l'intelligence artificielle et s'inscrire dans l'Économie de la donnée. C'est aussi un élément de solution dans la réponse aux enjeux de rareté de la main-d'œuvre. Pour se traduire en gains de productivité, l'intégration des technologies doit être accompagnée d'investissement en formation¹⁴. Bien que cela puisse considérablement varier d'une entreprise à l'autre, le coût des investissements dans la numérisation pour l'entreprise pourrait être plus conséquent au niveau des ressources humaines (formation du personnel, adaptation organisationnelle, expertise en sécurité, etc.) qu'au niveau des équipements en tant que tels.

11 Le Québec affichait en 2019 l'un des plus faibles niveaux de productivité du travail parmi un ensemble de 30 économies analysées (c'est également le cas du Canada). En comparaison, la productivité du travail moyenne au sein du groupe OCDE20 était 30 % plus élevée qu'au Québec. <https://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2020/12/PP-2020-01.pdf>

12 <https://fr.statista.com/infographie/15793/industries-les-plus-automatisees-densite-robots-industriels-par-pays/>

13 <https://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/innovation-fr/ict-fr.aspx>

14 Le CPQ avec son *Services-Conseils RH 4.0* offre de l'accompagnement et de la formation aux entreprises qui vivent un changement technologique ou numérique, en travaillant sur la transformation humaine de l'organisation



Par ailleurs, l'intégration technologique et les changements qu'elle implique peuvent faire face à une certaine résistance qu'il va falloir gérer. On ne peut se passer de la hausse de productivité que peut amener l'intégration technologique par crainte par exemple d'un chômage technologique. Les craintes peuvent être limitées avec, notamment, une bonne approche en faveur de la formation et du développement et rehaussement des compétences et de la flexibilité.

Le fait que l'économie doit soudainement et largement compter sur les technologies en a aussi augmenté la dépendance. Celles-ci doivent être encadrées par des dispositifs de sécurité informatique et de cybersécurité, par la robustesse des infrastructures numériques ou des systèmes de gouvernance technologique. À ce sujet également, la réglementation concernant la protection des données personnelles devrait être propice à assurer par sa robustesse la confiance du public, tout en permettant suffisamment de flexibilité et d'agilité aux entreprises pour leur permettre d'innover et de demeurer concurrentielles. Toutefois, un arrimage et une harmonisation avec le reste du pays ainsi que nos partenaires commerciaux s'avèrent impératifs.

Dans le domaine des services, l'intégration technologique progresse encore lentement, alors que c'est précisément dans les services que des gains de productivité sont à réaliser. Les réseaux et des plateformes numériques s'appliquent de manière généralisée dans toutes les sphères de l'économie. Alors que les plus grandes organisations ne sont plus à convaincre, les plus petites doivent mieux s'inscrire dans cette nouvelle réalité.

La commercialisation de l'innovation : Le Québec, tout comme l'Ontario d'ailleurs, a du mal à commercialiser ses innovations et à en récolter les fruits¹⁵. Il semblerait par ailleurs que les innovateurs canadiens soient plus enclins à vendre leur propriété intellectuelle (PI) qu'à poursuivre son développement au Canada. Comme l'établit une étude de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP)¹⁶, la proportion de brevets transférés à des entités étrangères a plus que doublé en vingt ans, passant de 18 % en 1998 à 45 % en 2018. En vendant leur PI à des entités étrangères, les chercheurs canadiens renoncent à exploiter les technologies brevetées qu'ils ont inventées, à commercialiser leur invention et à faire des découvertes connexes¹⁷.

15 Le Conference Board du Canada. « Classement provincial et territorial : Innovation », <http://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/innovation-fr.aspx>

16 Gallini, Nancy et Aidan Hollis, *To Sell or Scale Up: Canada's Patent Strategy in a Knowledge Economy*, Institute for Research on Public Policy, 27 août 2019, <https://irpp.org/wp-content/uploads/2019/08/To-Sell-Or-Scale-Up-Canadas-Patent-Strategy-in-a-Knowledge-Economy.pdf>

17 Gallini, Nancy et Aidan Hollis, *To Sell or Scale Up: Canada's Patent Strategy in a Knowledge Economy*, Institute for Research on Public Policy, 27 août 2019, <https://irpp.org/wp-content/uploads/2019/08/To-Sell-Or-Scale-Up-Canadas-Patent>

ACTIONS PRIORITAIRES

PROPULSER la R-D et l'innovation dans les entreprises en encourageant la capacité de prendre des risques dans un contexte de forte incertitude et de cycles de plus en plus courts de l'innovation (par exemple en bonifiant les incitatifs fiscaux). Une attention devrait être apportée également à la commercialisation de l'innovation et à la R-D en robotisation et dans le numérique;

RENFORCER le virage technologique, l'automatisation, la robotisation et l'investissement en équipements numériques (par exemple au travers d'un amortissement à 100 % sur tous les actifs; le crédit d'impôt pour investissement et innovation, C3i, représente également un incitatif à la numérisation, sa bonification temporaire lors du dépôt du dernier budget du Québec est bienvenue, mais d'autres mesures sont certainement nécessaires);

OFFRIR des facilités pour le financement et l'accompagnement des entreprises dans des processus d'intégration technologique non seulement pour les rendre transactionnelles, mais également pour augmenter leur attractivité, leur productivité et les possibilités de collaboration (on peut penser entre autres au commerce de détail, avec le commerce numérique et omnicanal, à la construction avec le BIM, aux entreprises touristiques pour assurer leur présence performante dans l'environnement numérique, à l'agriculture et l'agroalimentaire, à la mobilité, aux services professionnels, etc.);

AUGMENTER les partenariats publics-privés en R-D et en processus d'innovation sur des champs scientifiques et technologiques stratégiques et des projets mobilisateurs;

SOUTENIR davantage la recherche industrielle et les partenariats industries-milieu de l'enseignement et de la recherche et encourager le mentorat scientifique et technologique;

DÉVELOPPER des ambitions commerciales d'envergure mondiale et une capacité de monter en échelle, afin que l'innovation québécoise puisse accéder au marché mondial;

COMPLÉTER le déploiement du branchement d'internet haute vitesse partout au Québec selon l'engagement des deux ordres de gouvernement.

Une plus grande connexion entre les différents acteurs économiques, notamment entre les entreprises et le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche, et aussi entre les grandes entreprises et les PME, permettent d'augmenter la qualité, la robustesse et le dynamisme de la chaîne d'innovation et de mieux réussir la transformation technologique en cours.

Les zones d'innovation représentent de beaux modèles de collaboration, puisqu'elles visent à regrouper des entreprises; des organismes à vocation économique; des établissements de recherche et d'enseignement; ainsi que des municipalités afin d'augmenter la commercialisation des innovations, les exportations, les investissements locaux et étrangers ainsi que la productivité. Leur déploiement, attendu depuis un bon moment, devrait être accéléré.

III Finances publiques et équilibres budgétaires

ENJEUX

Les mesures nécessaires mises en place dans le contexte de la COVID-19 et les conséquences de la fermeture partielle de l'économie par les gouvernements ont entraîné naturellement des déficits importants, voire pharaoniques dans le cas du fédéral.

L'endettement public des gouvernements doit toujours être surveillé pour éviter à terme une dégradation de leur cote de crédit, ce qui entraînerait des paiements d'intérêt augmentés et pénaliserait la capacité de l'État à dépenser pour répondre à des besoins publics essentiels.

Au Québec, des lois comme celle sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations et la Loi sur l'équilibre budgétaire ont démontré leur utilité dans le contexte de crise comme celle que nous vivons. Les principes et les mécanismes de ces lois restent adéquats, mais la situation implique d'en desserrer certaines exigences, notamment pour ce qui est du délai pour le retour à l'équilibre budgétaire. Le gouvernement fédéral aurait intérêt à s'inspirer de ces lois pour le futur et devrait établir à court terme un échéancier pour le retour à l'équilibre budgétaire.

Le chemin du retour à un équilibre budgétaire ne sera pas simple. La croissance économique contribue directement à ce retour et à l'assainissement des finances publiques. La réouverture sécuritaire

des activités économiques est, dans cette perspective, importante. Si celle-ci n'est pas suffisante, des choix stratégiques devront être faits tenant compte de l'impact d'éventuelles mesures fiscales ou budgétaires sur la compétitivité de l'économie.

En ce sens, l'engagement du gouvernement fédéral lors de sa mise à jour économique de novembre 2020 pour l'instauration d'un nouveau système d'inscription au fichier de la TPS des fournisseurs de produits ou services non-résidents du Canada est bienvenu. En plus des nouveaux revenus qui seront générés, cette mesure permet d'assurer une équité fiscale entre les fournisseurs, peu importe leur place de résidence. Il faudrait par ailleurs poursuivre énergiquement le travail entamé en collaboration avec les pays de l'OCDE pour avoir une solution coordonnée en faveur d'une taxation des géants du numérique. D'autres sources de revenus qui ne causent pas d'effet négatif doivent être considérées.¹⁸

L'État doit aussi rester engagé dans sa modernisation. Des marges de manœuvre financières devront être libérées par des changements dans les modes d'opération, par l'innovation et par une modernisation globale et tangible de l'appareil gouvernemental. Finalement, le rétablissement progressif et la stabilisation des finances publiques au Québec pourront difficilement se faire sans une réforme du système de santé.

ACTIONS PRIORITAIRES

ENTAMER une réflexion dès à présent sur le contrôle des déficits et du poids de la dette publique au palier fédéral qui pourrait s'inspirer du Québec.

MISER sur des actions stratégiques en faveur de la croissance économique pour résorber les déficits publics.

¹⁸ À titre d'exemple, la réouverture et la pérennité du Programme Immigrant Investisseur du Québec (PIIQ) permettent l'injection de capitaux étrangers dans l'économie du Québec pouvant contribuer à la prospérité et au financement de PME. Son pendant fédéral peut également être réinstauré.

IV La santé

ENJEUX

Les dépenses en santé et en services sociaux sont le plus gros poste de dépenses du budget du Québec (44 % des dépenses de portefeuille). Leur croissance dépasse celle des revenus publics et devrait rester soutenue au cours des prochaines années, sous l'effet d'un vieillissement de la population¹⁹ et de la demande conséquente de soins de longue durée, des pressions pour l'augmentation des effectifs dans le système de santé ou encore de la croissance des coûts des médicaments, des équipements, et des ressources additionnelles requises. À cela s'ajoute évidemment, à court terme, l'impact de la COVID-19, les tests de dépistage, le traitement et rétablissement des personnes atteintes, les équipements de protection individuelle, les fournitures médicales, etc. Il ne faut pas oublier finalement l'impact de la COVID-19 sur les calendriers des chirurgies et des tests diagnostic.

La soutenabilité du financement du système de santé va indéniablement passer par une efficacité globalement augmentée, par la mise à contribution de toutes les complémentarités des acteurs publics, privés et sociaux et par l'innovation.

La crise pandémique a rappelé les capacités restreintes et les fragilités du réseau de la santé malgré les investissements importants qui lui sont consacrés. Elle a aussi brutalement démontré les liens entre la santé publique et la stabilité socio-économique.

Le dépassement des capacités sanitaires du Québec mises à risque avec la propagation du virus a été le facteur premier justifiant l'arrêt de l'économie. Si l'on peut progressivement s'adapter à des relations plus distancées, l'effort de cette adaptation risque d'être inutile si le système de santé n'a pas les moyens de dépasser l'évolution et les vagues de la pandémie.

De l'avis du CPQ, il faut ouvrir tout de suite un chantier pour le renforcement du système de santé et des soins de longue durée et la durabilité de son financement ce qui implique non seulement de s'attaquer aux enjeux à court terme, mais également de se doter d'une vision à long terme. Cette question revêt des dimensions humaine, sociale, mais également économique et de finances publiques. Un rétablissement et une stabilisation durable des finances publiques au Québec ne peuvent se faire sans une réforme du système de santé. Une telle réforme devrait permettre de contrôler le poids des dépenses en santé tout en répondant aux besoins et en améliorant les services rendus. Il faudrait notamment :



¹⁹ Quelques chiffres à titre d'illustration: Il est estimé que 37 500 personnes de plus feront partie du groupe des 75 ans et plus par an. À partir de 2023, les personnes âgées de 65 ans et plus seront plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans dans la population québécoise. La proportion des personnes de 65 ans et plus dans la population qui était de 18,5 % en 2017 passera à 25 % en 2031.

ACTIONS PRIORITAIRES

OUVRIR tout de suite un chantier pour le renforcement du système de santé et la durabilité de son financement;

METTRE en place un comité d'experts pour analyser les besoins futurs en matière de soins de longue durée pour les personnes en perte d'autonomie : bien identifier les pressions croissantes sur le système de santé en général, en comprendre l'impact sur les contribuables et surtout mettre en place les solutions requises pour y faire face;

CRÉER une Table des partenaires pour proposer des mesures et des modèles adéquats pour assurer la qualité de vie des aînés;

METTRE en place des mécanismes et des politiques favorables à la décentralisation, la responsabilisation et la concurrence;

OPTIMISER l'apport de tous les acteurs publics, privés et sociaux et de tous les professionnels;

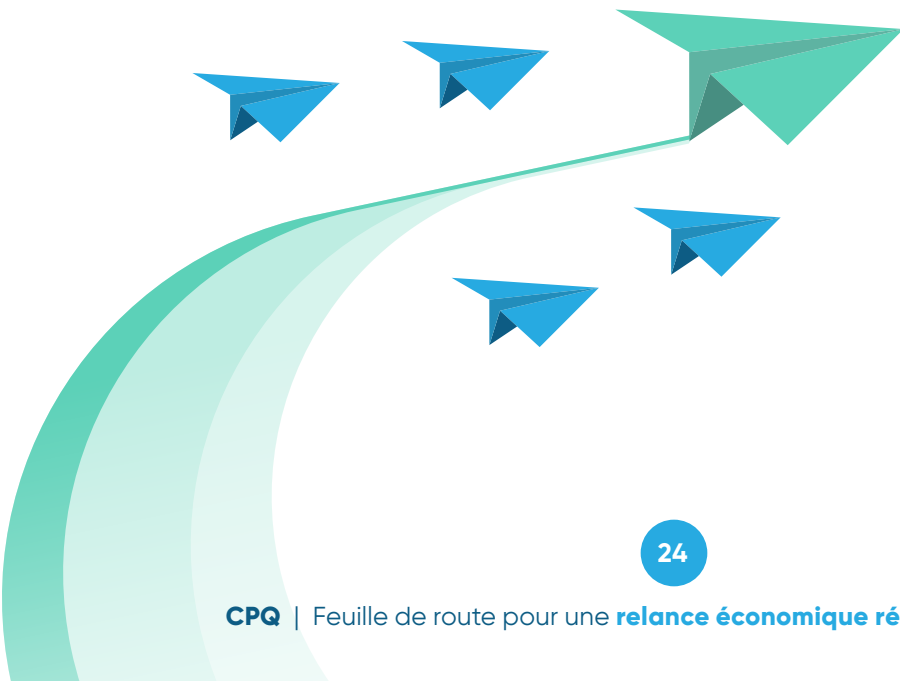
MISER sur les nouvelles technologies médicales, pour réduire les coûts et accélérer l'efficacité des soins. Elles peuvent offrir la possibilité d'optimiser les actifs informationnels de l'État et d'augmenter la qualité des services publics. Elles peuvent même avoir des bénéfices écologiques en permettant de réduire les déplacements. La télémédecine représente un exemple de technologies qui a connu un essor important avec la pandémie et dont l'usage devrait se poursuivre. Les employeurs pourraient d'ailleurs être encouragés à offrir des services de télémédecine pour leurs employés et leurs familles en faveur d'une plus grande productivité et d'un allègement de la pression sur le système de santé;

ADOPTER une stratégie d'intégration des innovations en santé plus rapide et plus simple (par exemple au moyen de projets pilotes, bac à sable réglementaire, etc.);

AGIR davantage sur la prévention et mettre à contribution tous les acteurs, y compris les employeurs, avec un système de récompense et de réduction de la cotisation au fonds des services de santé (FSS) sur les initiatives de prévention en santé générale et en saines habitudes de vie en milieu de travail;

VEILLER au développement d'une chaîne d'approvisionnement local dans le secteur biomédical et au renforcement de la grappe des sciences de la vie, notamment par des projets de R-D;

SOUTENIR des stratégies efficaces visant à améliorer l'attraction, la rétention et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.



Le rôle de l'État dans la relance, après un choc pandémique d'une telle ampleur, doit s'exercer sur les différents leviers dont il dispose : les investissements dans les infrastructures publiques et dans de grands projets mobilisateurs, les approvisionnements publics, les opportunités des partenariats publics-privés, l'efficacité de la réglementation, des politiques et des stratégies économiques favorisant la croissance des PME ou encore des gains de productivité.

Dans ce rôle, l'appareil étatique de tous les paliers de gouvernement doit agir comme facilitateur du développement économique, en limitant les entraves liées à des visions isolées, et les coûts et inefficacités dus à des dédoublements et des incohérences.

Approvisionnement public – Comparé à d'autres juridictions, dont notre voisin américain, le Québec, et le Canada, profite trop peu des approvisionnements publics comme levier de développement économique ou comme vitrine technologique.

Les investissements dans les infrastructures – Les investissements dans les infrastructures, par leurs effets structurants à court et long terme, demeurent au cœur de la relance, alors que la qualité des infrastructures est déterminante pour une transition réussie vers une économie faible en carbone. De plus, des infrastructures de qualité contribueront à la mobilité durable, à la fluidité du transport de marchandises, y compris vers l'international. Elles renforceront la position de nos pôles logistiques, leur interopérabilité, leur intermodalité et la place du Québec comme carrefour du commerce international.

Les investissements publics en immobilisation – Ces types d'investissement doivent aussi permettre une amélioration du logement social, des infrastructures numériques

en particulier dans les régions encore mal desservies, des infrastructures en éducation et de la santé. La réduction du déficit infrastructurel doit aussi compter en priorité sur l'entretien des actifs. Le rôle stratégique de l'État se joue aussi dans la mise en place des stratégies pour améliorer la contribution du transport aérien et des aéroports à la prospérité des régions du Québec, notamment en ce qui a trait à l'amélioration des infrastructures et des dessertes ou à la réduction des coûts pour les passagers.

L'utilisation de modèles de financement et de réalisation des projets mettant à contribution différentes organisations publiques et privées

– De tels modèles (comme la CDPO, la banque d'infrastructure du Canada, etc.) permettent de répondre aux besoins sans alourdir la dette, et devrait être exploitée davantage.

Un mode d'octroi des contrats publics prenant en compte adéquatement des notions de qualité, de valeur et de durabilité des ouvrages, et également de performance environnementale – Un tel mode permet de conjuguer aux objectifs de court terme un développement à long terme favorable à la résilience du Québec.

Efficacité et prévisibilité réglementaire

Une réglementation plus efficace, plus prévisible et allégée permet d'accroître la productivité et de dynamiser les investissements, sans coûts additionnels pour l'État. La justesse du système réglementaire influence également l'impact économique des grands projets, ne serait-ce que du fait de la réduction des délais. Si le besoin d'allègement administratif a toujours été une nécessité, il l'est encore plus aujourd'hui. Il faut reconnaître que parfois, des réglementations dont l'objectif est louable finissent par avoir des effets contraires aux objectifs visés.²⁰ Les gouvernements devraient par ailleurs éviter de proposer indûment de nouvelles réglementations à moins qu'elles ne soient absolument nécessaires.

Une voie à prendre pourrait être, suivant une approche graduelle, d'adopter une approche clientèle. L'État devrait envisager une façon d'accompagner les entreprises à travers les nombreux dédales réglementaires, de sorte qu'on soit capable à la fois d'identifier et corriger certains irritants, et du même coup soutenir les entrepreneurs et organisations dans leur volonté de déployer leurs activités. Par ailleurs, l'impact économique de la réglementation devrait toujours être bien évalué, ce qui n'est pas toujours le cas.

Modernisation de l'État

Plusieurs ministères ont su faire preuve d'une grande agilité dans le contexte de la pandémie. Cette agilité doit pouvoir perdurer. Une modernisation globale et tangible de l'appareil gouvernemental doit être animée par la même intention qui a motivé l'adoption du projet de loi 66, Loi concernant l'adoption de certains projets d'infrastructure.

La modernisation passe par une culture de performance au sein de l'administration publique, d'efforts de révision permanente des programmes et de priorisation. Elle passe aussi par la transformation numérique de l'État, l'intégration de toutes les applications numériques favorables à la réduction des coûts, la rapidité des services et une meilleure gestion des ressources informationnelles. L'efficacité globale de l'appareil gouvernemental sera augmentée également en abattant les silos ministériels.

²⁰ Par exemple, la réglementation en matière de télécommunications dont l'objectif est de contrôler les tarifs peut dans les faits décourager l'investissement dans les infrastructures numériques et nuire ultimement à l'accès aux services notamment en région. Il en est de même avec le règlement du CEPMB où l'objectif louable de contrôler le prix des médicaments risque de réduire les activités de recherche et d'innovation et l'accès des Canadiens à de nouveaux médicaments.

ACTIONS PRIORITAIRES

MISER sur un mode d'octroi des contrats publics qui tient compte adéquatement des notions de qualité, de performance environnementale, de valeur et de durabilité des ouvrages, et qui évite le recours à des processus qui mènent à favoriser quasi systématiquement le plus bas soumissionnaire (c.-à-d. intégrer des critères environnementaux, évaluation à l'échelle du cycle de vie, coût total de possession);

S'ASSURER d'une bonne planification des travaux pour permettre une meilleure productivité des activités sollicitées, en particulier dans l'écosystème de la construction (incluant les services professionnels, le manufacturier, la logistique, le capital humain, etc.);

UTILISER le pouvoir d'achat des gouvernements à tous les niveaux (incluant les sociétés d'État, les institutions de santé et d'éducation, etc.) pour acheter local et plus vert et encourager davantage l'innovation au Québec et la participation des PME, dans le respect des règles de commerce et de libre-échange et d'une saine utilisation des deniers publics;²¹

ENCOURAGER l'achat local par les consommateurs et les entreprises en faisant connaître davantage les produits d'ici et les services fournis par des entreprises québécoises, et en facilitant le maillage entre fournisseurs et acheteurs ce qui peut permettre de rapatrier au Québec des chaînes de production lorsque cela s'avère rentable;

PRÉVOIR un cadre pour des propositions volontaires, non sollicitées, ce qui permettrait de favoriser l'innovation et un plus grand apport du secteur privé. Cela est vrai pour les infrastructures, mais également dans d'autres domaines;

FAVORISER l'innovation et sa commercialisation à grande échelle en donnant aux approvisionnements publics un rôle de bancs d'essai et de vitrines technologiques, en particulier les innovations vertes et en santé;

ENTREPRENDRE de grands projets publics-privés en R-D et en processus d'innovation sur des champs scientifiques et technologiques stratégiques;

AMÉLIORER le processus de conception des politiques publiques et, ce faisant, leur efficacité en favorisant un processus de co-création impliquant des experts indépendants;

POURSUIVRE plus énergiquement les efforts vers un système de réglementation simplifié, plus concurrentiel, plus prévisible, et sans dédoublements et incohérences entre les différents paliers gouvernementaux;

POURSUIVRE le déploiement d'une gestion publique axée sur les résultats par un meilleur accompagnement de la performance des fonctionnaires;

FAVORISER l'intégration de nouvelles expertises et expériences dans la fonction publique québécoise.

21 Voir par exemple le rapport du CIRANO selon lequel, d'un point de vue budgétaire, il est intéressant de s'approvisionner auprès de producteurs québécois tant que la différence, en pourcentage, entre le prix de leurs produits et celui des produits importés n'excède pas 17 % http://consultations.finances.gouv.qc.ca/RelanceEconomique/propositions/RelanceEconomique_CIRANO_Richelle_Thibaudin.pdf

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Puisque la pandémie a transformé le monde du travail ainsi qu'un bon nombre de secteurs d'activités, la révision généralisée de nos façons de faire permet d'envisager l'avenir sur des bases nouvelles.

Ainsi, la nécessaire lutte aux changements climatiques peut devenir un facteur de relance et est un axe économique favorable à l'innovation et à la croissance des entreprises. Bref, elle ouvre la voie vers des opportunités à explorer.

Une relance verte est possible si elle s'appuie sur d'importants investissements publics et privés pour accélérer la transition vers une économie plus sobre en carbone et atteindre les cibles de réduction des GES. Elle doit s'appuyer sur une approche stratégique qui maximise les retombées et la rentabilité de ces investissements. Le Québec dispose de nombreux atouts sur lesquels il est possible de miser pour favoriser une relance verte et durable, notamment : des ressources naturelles, renouvelables, vertes et abondantes tels la force hydraulique, le bois, les minéraux, et un savoir-faire dans ces domaines et dans d'autres.

Pour les entreprises, le virage vert devient un facteur de compétitivité et de différenciation, comme plusieurs l'ont déjà démontré. Le développement de filières nouvelles offre des opportunités d'affaires également nouvelles. Déjà, différentes initiatives permettent d'optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en réduisant l'empreinte environnementale. Toutefois, les bonnes conditions, notamment financières et réglementaires, doivent être en place selon les besoins et réalités des différents secteurs : industrie, transport, bâtiment. Cela inclut, entre autres, une réglementation efficace, mieux ciblée et harmonisée entre les divers ordres de gouvernements et à l'intérieur de l'appareil gouvernemental entre les différents ministères et organismes. La disponibilité du capital humain et des compétences nécessaires fait aussi partie des conditions de succès.

ACTIONS PRIORITAIRES

RENFORCER l'innovation et la rentabilité des investissements au chapitre environnemental en ciblant la commercialisation des produits novateurs et l'intégration des technologies vertes au sein des entreprises. Porter une attention particulière aux secteurs stratégiques comme l'aéronautique (c.-à-d. avion vert), l'aluminium et les ressources naturelles (forêt, mines), le développement des technologies vertes;

FAVORISER les initiatives en économie circulaire qui vise à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service,²² en faveur notamment de 1) le soutien d'entreprises innovantes; 2) une industrie du recyclage toujours plus efficiente, 3) une plus grande symbiose industrielle sur le plan sectoriel ou sur le plan régional; 4) des initiatives pertinentes en économie collaborative (ou économie de partage) qui optimisent l'utilisation des ressources et peuvent comporter des retombées économiques et environnementales intéressantes;

ASSURER une gestion efficace des déchets et des matières résiduelles et en faire une source d'innovation et un moteur entrepreneurial;

RENFORCER les incitatifs pour la réduction de l'empreinte carbone et l'efficacité énergétique dans le domaine du bâtiment (enveloppe thermique des édifices; mesures de soutien pour la rénovation écoénergétique et en particulier pour le parc locatif, utilisation de matériaux écologiques, etc.);

CONTINUER d'utiliser notre hydroélectricité comme un facteur de développement économique et d'avantage concurrentiel pour nos entreprises et de miser sur nos autres ressources naturelles telles le bois et les minéraux;

ASSURER le développement d'autres énergies renouvelables (notamment le gaz naturel renouvelable, la biomasse et la biométhanisation, l'éolien et le solaire), en plus du soutien aux filières liées à l'électrification de l'économie et ce, dans une perspective de complémentarité et de diversification. À cet effet, le CPQ croit fermement à l'utilisation de la bonne énergie pour le bon usage, au bon moment, et au bon coût;

ENCOURAGER le développement de la filière de l'hydrogène par les sociétés d'État et les entreprises privées. Cette filière représente un fort potentiel de diminution des émissions de GES, notamment dans le transport lourd et dans certains procédés industriels, mais nécessite beaucoup de recherches et d'investissements. En ce sens, l'investissement de 20 M\$ prévu lors du dernier budget 2021-22 du Québec est bienvenu. D'autres investissements seront évidemment nécessaires;

GARDER LE CAP sur les cibles fixées dans la Politique de mobilité durable, renforcer le soutien financier dans le secteur des transports collectifs, incluant le transport collectif interrégional, et encourager les projets d'expansion du transport collectif tels que les extensions possibles du REM (Réseau express métropolitain);

FAIRE PROGRESSER le projet du prolongement du REM entre la gare de Dorval et l'aéroport Montréal-Trudeau afin d'assurer une interconnexion plus complète, ce qui participera aux objectifs de mobilité durable et au dynamisme de Montréal et du Québec;

BONIFIER les programmes de transport intermodal et d'efficacité énergétique dans le secteur du transport de marchandises et mettre en place des circuits courts de livraison favorables au principe de développement durable et favorisant l'achat local;

S'ASSURER que le système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) continue d'être reconnu au palier fédéral pour une meilleure prévisibilité pour les entreprises;

AMÉLIORER l'accessibilité et l'efficacité des mesures du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) notamment pour soutenir des investissements dédiés à la réduction de l'empreinte carbone des entreprises;

ACCÉLÉRER la mise en place des protocoles d'évaluation des crédits compensatoires présentement à l'étude et développer de nouveaux protocoles de crédits compensatoires pour faciliter la planification des projets et permettre aux entreprises au Québec de se conformer à leurs obligations environnementales à moindre coût;

PERMETTRE l'adhésion volontaire au marché du carbone des plus petits émetteurs (amener le seuil actuel de 10 000 à 5 000 tonnes) et ainsi leur permettre de contribuer à la réduction des GES aux mêmes conditions et avantages que les grands émetteurs;

ARRIMER et harmoniser autant que possible les politiques provinciales et fédérales visant à réduire les GES (comme dans le cas de la réglementation sur les combustibles propres et le coût carbone), afin de faciliter les processus et d'éviter une double facturation pour les industries et leurs clients;

S'ASSURER que la transition climatique soit juste, étant donné l'impact des mesures de lutte contre les changements climatiques et la transition écologique sur les milieux de travail et les communautés. Ceci passe notamment par le dialogue social.

22 Il peut y avoir plusieurs définitions de l'économie circulaire (ÉC). Elle est essentiellement « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ». Parmi les formes d'ÉC probablement la plus connue est le recyclage, mais il y en a d'autres comme la symbiose industrielle, l'économie de fonctionnalité, le reconditionnement, le réusinage et la réparation, l'économie collaborative, etc. Le système de bouteilles de bière à remplissage multiple représente aussi une forme d'économie circulaire. De nombreux outils et stratégies existant déjà de façon isolée peuvent être intégrés de façon cohérente dans une ÉC. Le CPQ a produit avec des partenaires, un rapport sur la question : ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU QUÉBEC, OPPORTUNITÉS ET IMPACTS ÉCONOMIQUES, MARS 2018, <https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>

CONCLUSION

Le Québec peut reprendre la voie d'une prospérité solide, inclusive et durable, à condition qu'il place au premier rang de ses priorités l'accès au capital humain et à son développement. Il doit également relancer globalement l'investissement privé et confirmer la capacité d'innover et d'intégrer le virage numérique et technologique des entreprises. Nous devons reprendre la voie de l'exportation et encourager les entrepreneurs à suivre cette avenue. Le virage écologique représente une mosaïque d'opportunités nouvelles, lesquelles deviennent de plus en plus concrètes et porteuses d'avenir – tant sur le plan économique qu'environnemental. Les efforts devront miser notamment sur des secteurs stratégiques et associer la création de valeur à la sécurité des approvisionnements et la durabilité de la croissance.

La pandémie constitue une crise sans précédent par son ampleur planétaire. Elle a mis en lumière les failles et les forces, de toutes sortes, de nos systèmes : en santé, en économie, en éducation, dans nos chaînes d'approvisionnement, que ce soit dans nos plus petites comme dans nos plus grandes collectivités. Les effets ont été considérables. Et comme dans toute tempête, où l'on se distingue par notre capacité à naviguer à travers les vagues pour orienter notre direction, la crise actuelle nous commande de répondre de la même manière : savoir profiter des défis, aussi grands soient-ils, pour mieux orienter nos prochaines décisions afin de transformer cette crise en vecteur d'opportunités.

Nous sommes d'avis que cette feuille de route réunit une liste d'actions et de réflexions pertinentes qui devraient guider nos décideurs publics et les grands acteurs socio-économiques à trouver la voie de la relance économique la plus résiliente et durable que puissent espérer les Québécois.

LES IMPACTS DE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Rapport du sondage réalisé auprès des membres et du réseau du CPQ

Contexte

La pénurie de main-d'œuvre qui perdure depuis plusieurs années est un enjeu important pour la plupart des employeurs du Québec et touche tous les secteurs d'activité. Cette situation pourrait freiner la relance de l'économie tant attendue et nous impose de trouver rapidement des solutions. C'est dans ce contexte que le CPQ a lancé un sondage afin de connaître les impacts de la pénurie de main-d'œuvre sur les entreprises membres de son réseau.

Le sondage a été réalisé du 29 mars au 5 avril auprès d'entreprises de toutes tailles :

1 à 24 employés (22 % des répondants)

25 à 99 employés (31 %)

100 à 249 employés (15 %)

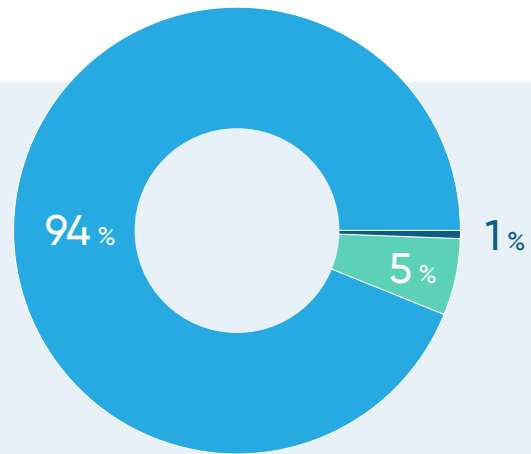
250 employés et plus (32 %)

Les 430 répondants opèrent dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activités reconnus (code SCIAN), allant de la fabrication à la construction en passant par le commerce de détail et les services d'enseignement.

Résultats

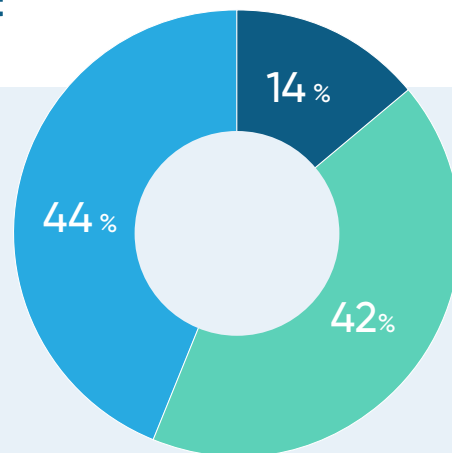
Considérez-vous avoir actuellement un enjeu d'embauche de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



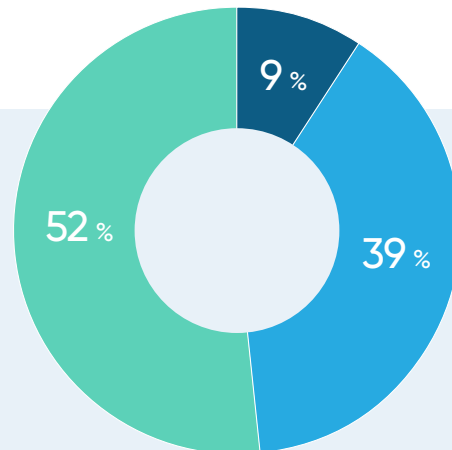
Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?

- Essentiellement spécialisés
- Essentiellement non-spécialisés
- Les deux



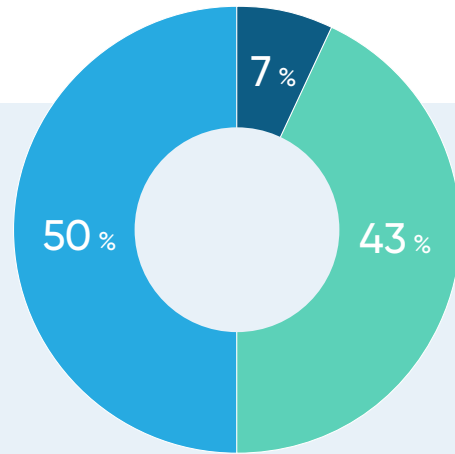
Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



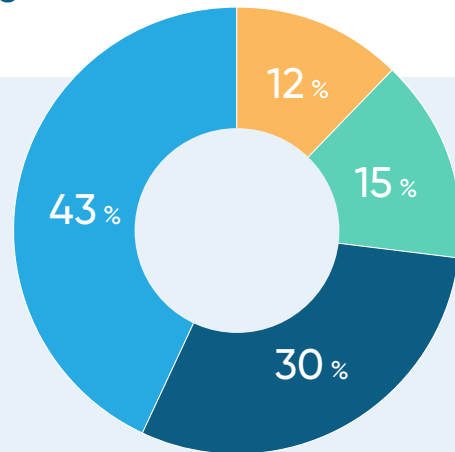
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



Quelle solution devrait privilégier le gouvernement pour résoudre le phénomène de pénurie de main-d'œuvre ?

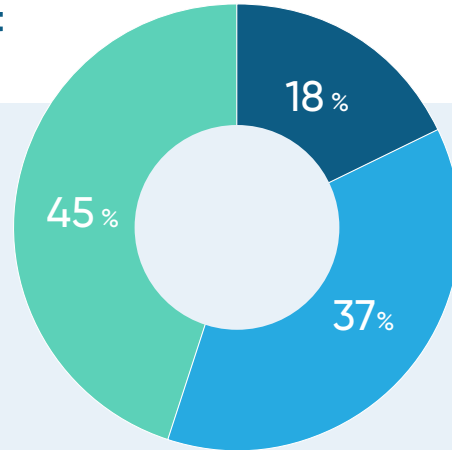
- Miser davantage sur l'immigration
- Soutenir davantage la formation en entreprise
- Soutenir davantage l'innovation et la robotisation
- Offrir davantage de soutien pour les basins non-traditionnels (handicapés, judiciairisés, travailleurs d'expérience, etc.)



Complément des résultats extrait de certaines réponses pour les entreprises de 250 employés et plus

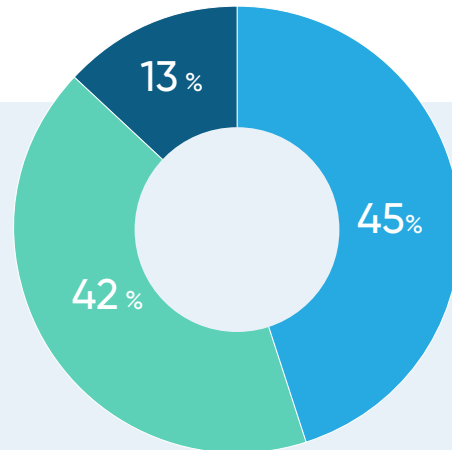
Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?

- Essentiellement spécialisés
- Essentiellement non-spécialisés
- Les deux



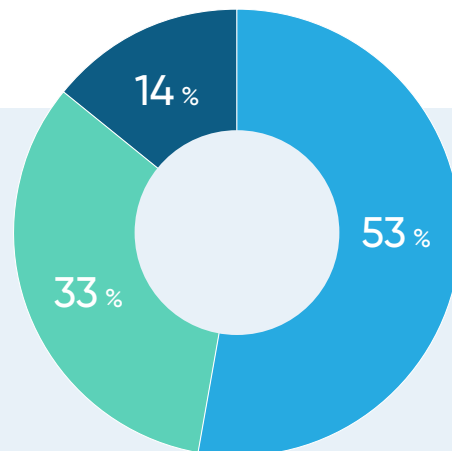
Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



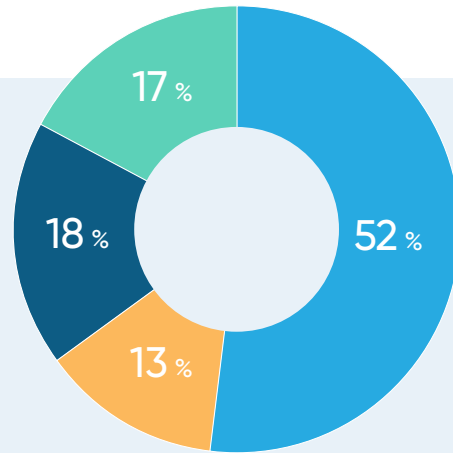
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



Quelle solution devrait privilégier le gouvernement pour résoudre le phénomène de pénurie de main-d'œuvre ?

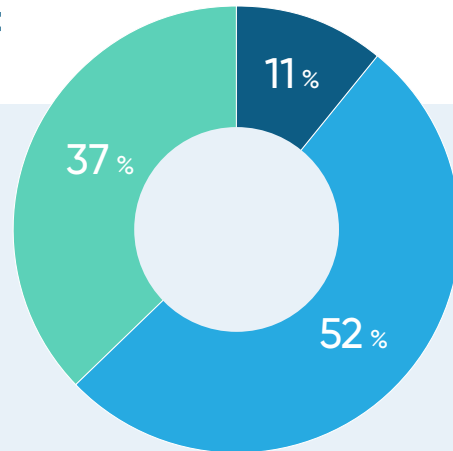
- Miser davantage sur l'immigration
- Soutenir davantage la formation en entreprise
- Soutenir davantage l'innovation et la robotisation
- Offrir davantage de soutien pour les basins non-traditionnels (handicapés, judiciairisés, travailleurs d'expérience, etc.)



Complément des résultats extrait de certaines réponses pour la région du Grand Montréal (Montréal, Laval, Montérégie)

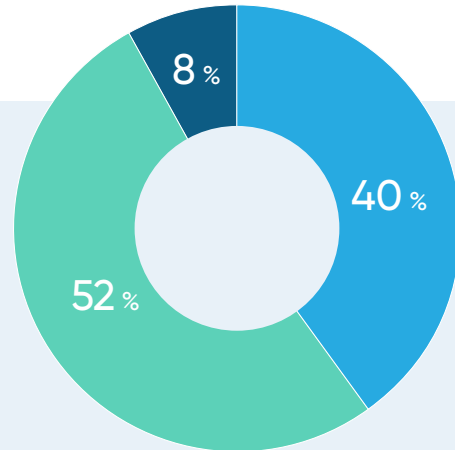
Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?

- Essentiellement spécialisés
- Essentiellement non-spécialisés
- Les deux



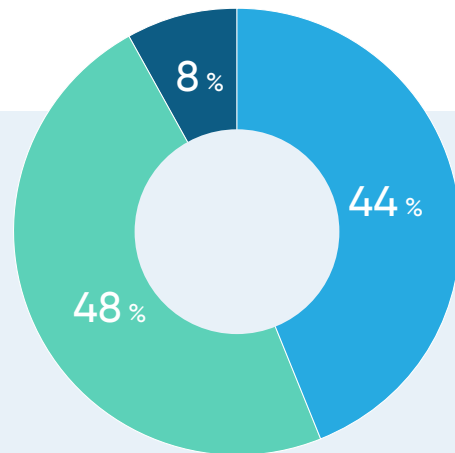
Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



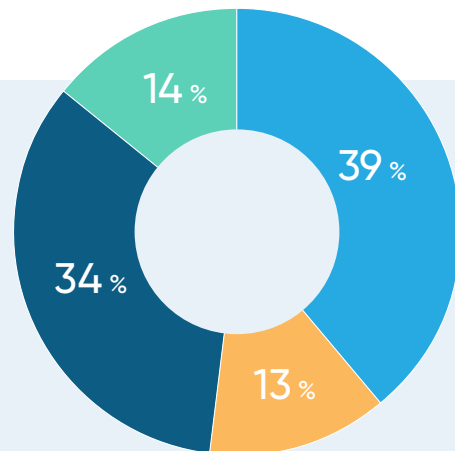
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



Quelle solution devrait privilégier le gouvernement pour résoudre le phénomène de pénurie de main-d'œuvre ?

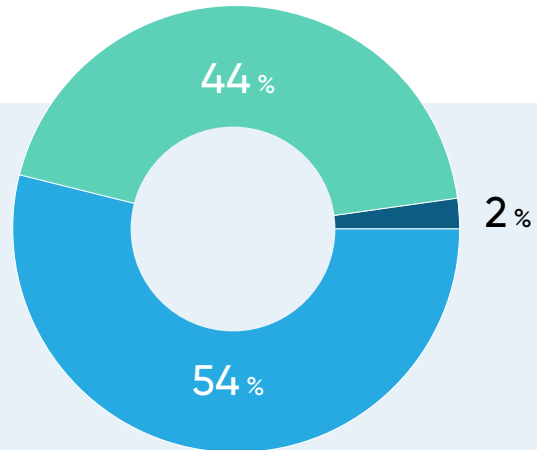
- Miser davantage sur l'immigration
- Soutenir davantage la formation en entreprise
- Soutenir davantage l'innovation et la robotisation
- Offrir davantage de soutien pour les basins non-traditionnels (handicapés, judiciairisés, travailleurs d'expérience, etc.)



Complément des résultats extrait de certaines réponses pour la région de la Capitale-Nationale

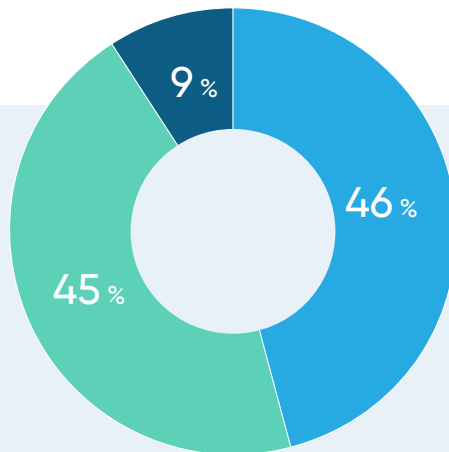
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



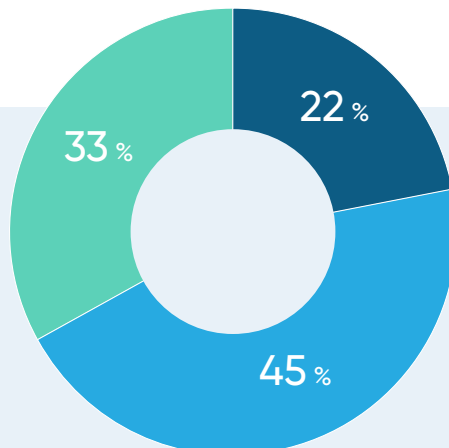
Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



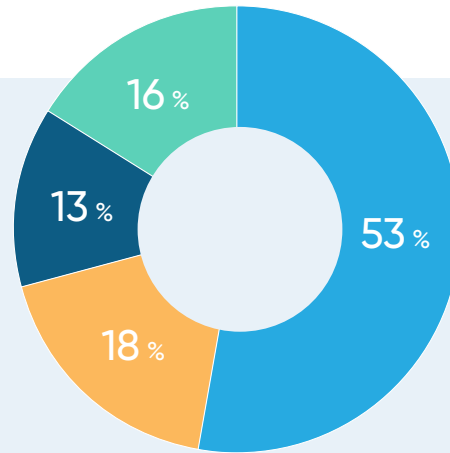
Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?

- Essentiellement spécialisés
- Essentiellement non-spécialisés
- Les deux



Quelle solution devrait privilégier le gouvernement pour résoudre le phénomène de pénurie de main-d'œuvre ?

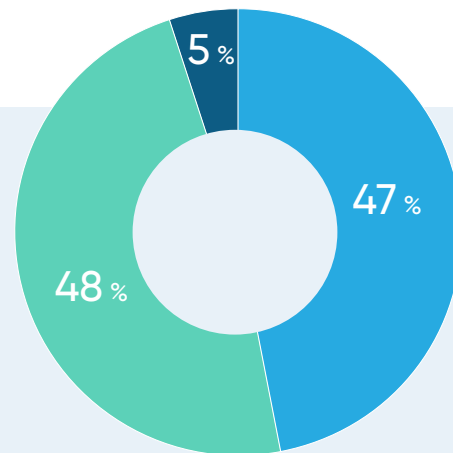
- Miser davantage sur l'immigration
- Soutenir davantage la formation en entreprise
- Soutenir davantage l'innovation et la robotisation
- Offrir davantage de soutien pour les basins non-traditionnels (handicapés, judiciairisés, travailleurs d'expérience, etc.)



Complément des résultats extrait de certaines réponses pour la région de l'Estrie

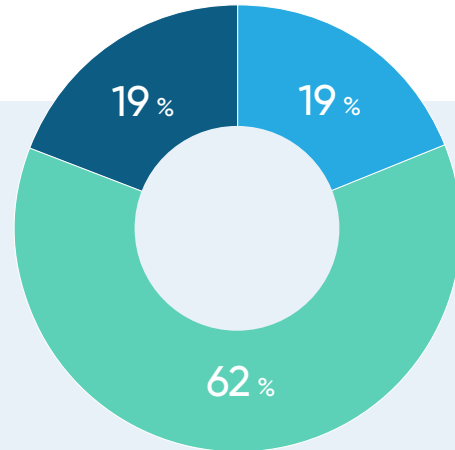
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



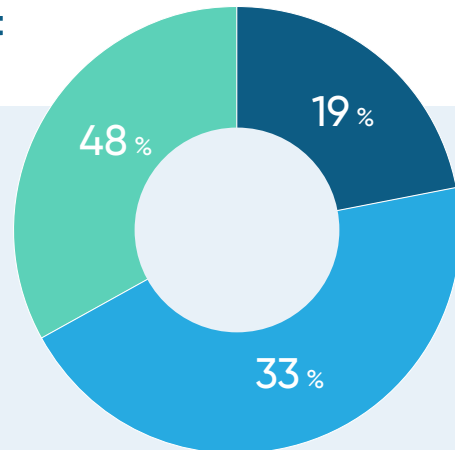
Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



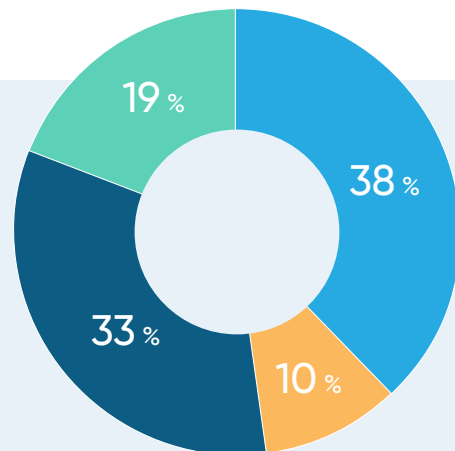
Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?

- Essentiellement spécialisés
- Essentiellement non-spécialisés
- Les deux



Quelle solution devrait privilégier le gouvernement pour résoudre le phénomène de pénurie de main-d'œuvre ?

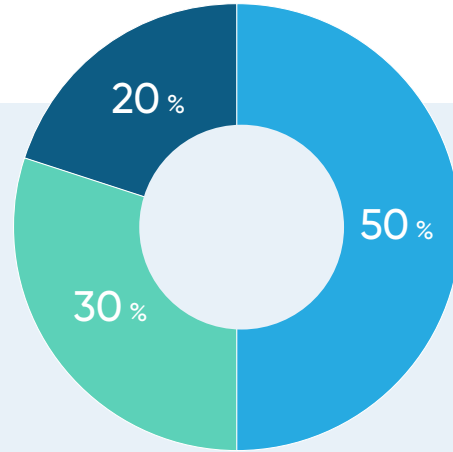
- Miser davantage sur l'immigration
- Soutenir davantage la formation en entreprise
- Soutenir davantage l'innovation et la robotisation
- Offrir davantage de soutien pour les basins non-traditionnels (handicapés, judiciairisés, travailleurs d'expérience, etc.)



Complément des résultats extrait de certaines réponses pour la région de la Mauricie

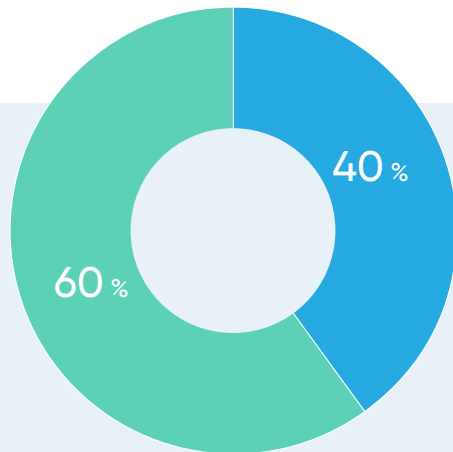
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas



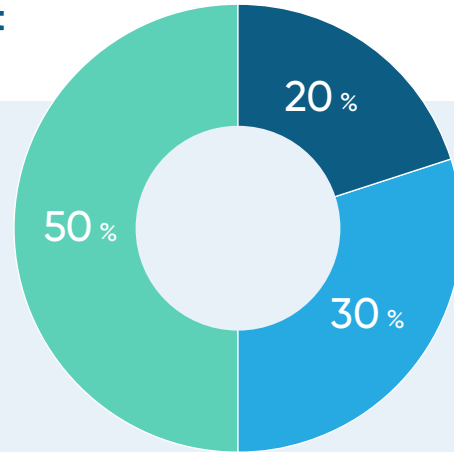
Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?

- Oui
- Non



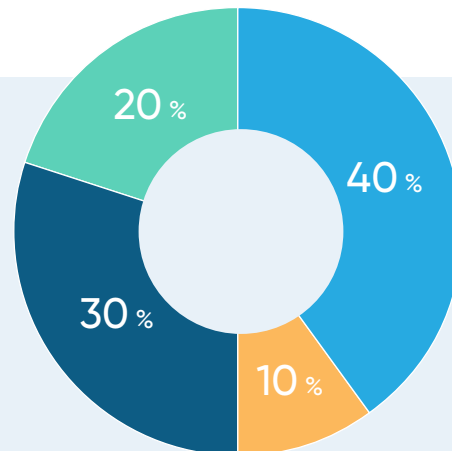
Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?

- Essentiellement spécialisés
- Essentiellement non-spécialisés
- Les deux



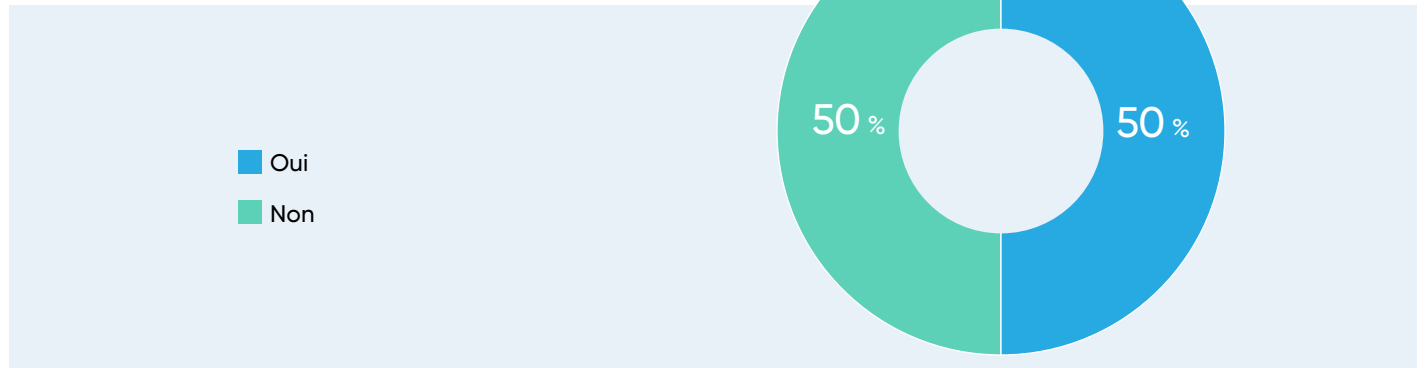
Quelle solution devrait privilégier le gouvernement pour résoudre le phénomène de pénurie de main-d'œuvre ?

- Miser davantage sur l'immigration
- Soutenir davantage la formation en entreprise
- Soutenir davantage l'innovation et la robotisation
- Offrir davantage de soutien pour les basins non-traditionnels (handicapés, judiciairisés, travailleurs d'expérience, etc.)



Complément des résultats extrait de certaines réponses pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

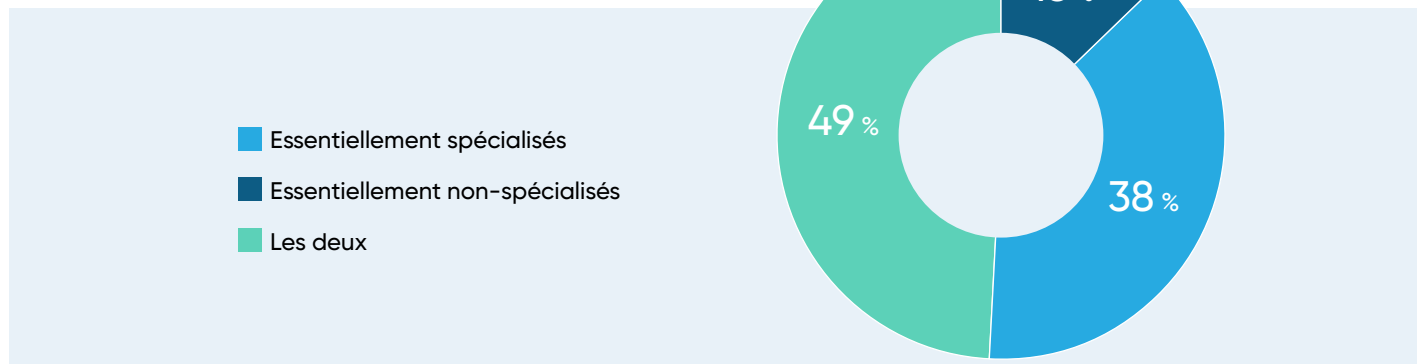
Avez-vous refusé des contrats à cause du manque de main-d'œuvre ?



Avez-vous retardé des investissements à cause du manque de main-d'œuvre ?



Les postes vacants sont-ils essentiellement spécialisés ou non-spécialisés ?



« Soyons résilients et confiants,
soyons créatifs et réalistes,
soyons déterminés et ouverts,
mais surtout

SOYONS AGILES et EN ACTION »

– Karl Blackburn



Conseil du patronat du Québec

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510, Montréal (Québec) H3A 2R7
info@cpq.qc.ca

cpq.qc.ca